BULLETIN MUNICIPAL

2010

COMMUNE DE SAINT-IGNAT

Puy-de-Dôme

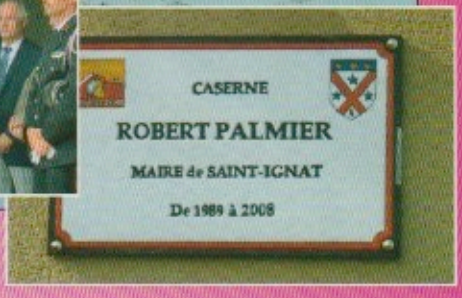

Commune en chiffres

Code postal : 63720
Population : 774 habitants (recensement 2010)
Superficie : 1537 hectares.

LE MOT DU MAIRE

L'an passé à la même époque, en vous disant que la crise a du mal à s'estomper, je ne pensais pas que un an plus tard, la reprise ne soit toujours pas au rendez-vous. Certains signes laissent espérer, mais sont encore timides pour l'instant. Aujourd'hui nous sommes certains de la suppression de la taxe professionnelle, même si l'État nous promet que le fruit de celle-ci, remplacé par une cotisation économique territoriale nous apportera les mêmes recettes, mais restons vigilants.

Nous couvrirons le fonctionnement de la commune, mais ce qui m'inquiète est l'investissement (voirie, travaux de bâtiment, assainissement...) car pour de tels travaux la collectivité que nous sommes est aidée actuellement à hauteur de 25 à 30% par le Conseil Général, voire le Conseil Régional, ainsi que l'Agence de l'eau pour l'assainissement qui sont des organismes frappés de plein fouet par les réformes et qui ont du mal à boucler leur budget.

Alors pourrons-nous nous permettre de faire des travaux sans subvention ?

2010 a vu l'achèvement de l'assainissement du village de Tyrande, des travaux de restauration de la mairie, avec accessibilité aux personnes à mobilité réduite, des travaux de voirie au village de Champeyroux.

La caserne Robert Palmier s'est terminée en début d'année, et son inauguration a eu lieu le 25 juin.

La médiathèque a ouvert ses portes mercredi 1er décembre. Vous trouverez davantage d'informations page 16.

Pour 2011, sont au programme des travaux de voirie sur les villages de Tyrande et la Côte-Rouge, ainsi que l'assainissement du bourg de Saint-Ignat.

L'école, qui avec un effectif de 78 enfants cette année, nous a amenés à demander en début d'année l'ouverture d'une 4ème classe pour la rentrée de septembre. Cette ouverture a été refusée par l'Académie, et cela m'a obligé à refuser de nouveaux enfants de communes voisines. Cette année encore nous referons une demande d'ouverture pour 2011 et mettrons au budget (comme cela a été fait en 2010) le coût de l'installation d'un modulaire.

Mais sur ce dossier important, je souhaite que tous les partis concernés (enseignants, parents et municipalité) travaillent sereinement dans le souci d'un bon équilibre pour les enfants, sans oublier les enseignants et le personnel travaillant à l'école.

Au niveau sécurité, une étude est en cours sur l'entrée du bourg côté cimetière, dans le souci de limiter la vitesse des véhicules entrant dans le village.

Des propositions seront présentées par le service des routes du Conseil Général, et le dossier retenu par la municipalité fera l'objet d'une demande de subvention (amende de police). J'en profite pour rappeler aux parents d'être vigilants avec les enfants (surtout les petits) principalement quand ils font du vélo sur les routes.

Un grand merci à l'équipe municipale qui m'entoure, ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal, qui travaillent dans l'esprit de donner le meilleur service à chacun.

Merci aussi aux nombreux bénévoles (sapeurs pompiers, milieu associatif) qui oeuvrent pour la sécurité et l'animation de la commune.

L'équipe municipale, le personnel communal, et l'équipe du centre communal d'action sociale se joignent à moi pour vous transmettre à vous ainsi qu'à vos proches les vœux les meilleurs pour l'année qui se présente.

Philippe Cartailler

Conseil Municipal

Maire
Philippe Cartailler
Champeyroux

Le maire étant le Président de droit de toutes les commissions.

1er Adjoint
Elie Malval
Champeyroux

- Commission des travaux
- Ouverture des plis et appels d'offres
- Syndicat électrique
- Impôts Directs
- Sécurité

2e Adjoint
Jean-Claude Seguin
Villeneuve-l'Abbé

- Commission des travaux
- Ouverture des plis et appels d'offres
- Environnement
- SBA
- Rive droite de La Morge
- SIEAP de Basse Limagne
- Impôts Directs

3e Adjoint
Jean-Pierre Bellan
Tyrande

- École Publique
- Environnement
- EPF-SMAF
- Syndicat informatique
- Impôts Directs

4e Adjoint
Marie-Laure Redon
Buxerolles

- Communication
- CCAS
- Impôts Directs
- Bibliothèque

Carine Alexandre
Buxerolles

- CCAS
- École Publique
- Environnement

François Boileau
Saint-Ignat

- Communication
- CCAS
- DSP
- Syndicat informatique
- Mission locale

Lionel Boulon
Champeyroux

- École Publique
- Environnement
- Sécurité

Jean-Marc Courbet
Champeyroux

- Communauté de Communes
- Commission des travaux
- Ouverture des plis et appels d'offres
- DSP

Corinne Dru
Saint-Ignat

- Communication
- Budget
- Comité des fêtes

Jérôme Duissard
Villeneuve-l'Abbé

- CCAS
- Environnement
- Comité des fêtes
- SIEAP de Basse Limagne

Christophe Duval
Champeyroux

- Budget
- CCAS
- Sécurité

Jean-Paul Hermille
Champeyroux

- CCAS
- Environnement

Colette Nouhen
Tyrande

- Communication
- Budget
- DSP
- Impôts Directs
- Sécurité

Cécile Perrin
Villeneuve-l'Abbé

- Budget
- École Publique
- Collège de Maringues

<u>*Permanence des élus*</u>

Le maire et un de ses adjoints assurent une permanence à chaque ouverture de la mairie.

Une Année de Vie Communale à Travers les Comptes-rendus du Conseil Municipal

Le conseil municipal se réunit le dernier vendredi de chaque mois en session ordinaire pour étudier les dossiers à l'ordre du jour. Le compte-rendu de chaque réunion paraît dans la presse (La Montagne). Les réunions du conseil municipal sont des réunions publiques ouvertes à tous.

Réunion du conseil municipal du 27 novembre 2009

Recensement INSEE 2010

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 27 novembre 2009 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT À L'ÉGOUT

À compter du 1er janvier 2010, la commune appliquera une participation de 400 € au raccordement à l'égout. La somme perçue par la SEMERAP puis reversée à la commune alimentera le budget assainissement.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil ont voté favorablement à l'unanimité.

PARTICIPATION COMMUNALE À LA RÉFECTION DE LA STATION DE VILLENEUVE L'ABBÉ

Dans un 1er temps la SEMERAP avait pris en totalité à sa charge le coût de la réfection de la station d'épuration de Villeneuve l'Abbé. Considérant la vétusté, M. Baley, son directeur, a, dans un second temps, adressé à M. le Maire un courrier dans lequel il demande à la commune de St Ignat une participation s'élevant à 1/3 du montant des travaux.

Les membres du Conseil ont demandé que la facture soit dans la mesure du possible, renégociée.

PRESBYTÈRE (CRÉATION D'UNE COMMISSION)

M. le Maire et des élus, Mlle Redon Marie-Laure, M. Courbet Jean-Marc et M. Malval Elie ont été reçus par M. Deschamps Maurice, Maire de Chauriat, afin de visiter les bâtiments rénovés par Auvergne Habitat.

Une commission a été constituée afin de réfléchir aux travaux à envisager pour l'ancien presbytère. En plus de M. le Maire, les membres sont : Mmes Perrin Cécile et Redon Marie-Laure, MM Courbet Jean-Marc, Hermille Jean-Paul et Malval Elie.

Une visite des lieux est prochainement prévue.

Lors de la réunion du 10 novembre 2009, les membres du Comité paroissial ont demandé, dans la mesure où le presbytère a été rendu à la commune, si des salles municipales pouvaient leur être prêtées afin d'organiser des réunions. Une réponse favorable a été faite par les membres du Conseil.

Le Comité paroissial a également émis le souhait de voir implanter un compteur d'eau dans l'église (le compteur du presbytère étant arrêté) afin de rendre l'arrosage des fleurs plus aisé.

Après discussion, les membres du conseil ont demandé que des devis soient réalisés par la SEMERAP et des plombiers afin de chiffrer le coût des travaux.

RECENSEMENT INSEE 2010

À la demande de l'INSEE, le recensement des habitants de la commune de Saint Ignat se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010.

M. Seguin Jean-Claude a été nommé coordinateur.

Deux agents recenseurs vont être embauchés. Il s'agit de Mlle Dinet Emilie et M. Bresson Dominique. Un stage de formation sera organisé.

QUESTIONS DIVERSES :

• La Municipalité organise une réunion d'information le mardi 8 décembre 2009 à 18h à la salle des fêtes de Tyrande afin de présenter aux habitants les travaux d'assainissement du village de Tyrande.

Cette réunion se fera en présence de techniciens du bureau d'étude EGIS-eau, de la SEMERAP, de l'entreprise SADE, de l'entreprise Robinet et des élus.

• L'entreprise Volkswind est prête à déposer ses permis de construire pour l'implantation d'éoliennes.

La commune de Saint Ignat étant concernée par le projet, une Zone de Développement Eolien doit être créée par la Communauté de Communes.

• Lors du dernier conseil d'école, les enseignantes ont fait part de leur inquiétude quant à la hausse des effectifs. M. le Maire a pris rendez-vous avec Mme Couturier, Inspectrice de l'Education Nationale, afin de préparer dans les meilleures conditions la rentrée 2010.

M. le Maire rappelle aux membres du conseil les budgets alloués à l'école primaire : 5 000 € en fonctionnement (pour l'achat des fournitures scolaires, de livres, de jeux...) et 3 000 € pour les déplacements en bus. A cela s'ajoutent les salaires des employés communaux, l'entretien des locaux et la consommation en eau et électricité. Tous calculs faits, la municipalité dépense en moyenne 1 000 € par élève scolarisé à l'école de Champeyroux.

Les effectifs du collège de Maringues sont également en hausse. Alors qu'il s'agit d'un collège 400 places, il accueille 482 élèves. Pour cela, 2 préfabriqués ont été installés.

Le Conseil général a lancé une étude pour un agrandissement.

• Le conseil municipal a délibéré au sujet de la suppression de la taxe professionnelle et de la restructuration des collectivités territoriales.

• Des devis vont être demandés pour le remplacement de convecteurs à la salle des fêtes de Champeyroux.

• Le Conseil général a offert deux arbres à la commune. Il s'agit d'un alisier et d'un érable. Ils seront plantés à proximité des ateliers communaux.

• Jean-Marc Courbet présente l'avancée des travaux de la caserne des pompiers.

La pose de carrelage a pris une semaine de retard.

Les faux plafonds sont en cours de réalisation.

Les peintures devraient bientôt commencer.

Les délais sont globalement respectés et la caserne devrait être achevée à la mi-février 2010.

• Elie Malval fait le point sur les travaux « Rue des Vallots ».

La pose des bordures de trottoir est en cours.

Les raccordements sont quasi-terminés. Les égouts et la gaine électrique sont achevés.

La SEMERAP a procédé à un nettoyage des égouts.

• Jean-Pierre Bellan organise mercredi 2 décembre 2009 une information à destination des présidents d'association et des élus sur l'utilisation du défibrillateur acheté par la commune.

Réunion du conseil municipal du 29 janvier 2010

Les délibérations du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 29 janvier 2010 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

DÉLIBÉRATION EPF-SMAF

Après en avoir délibéré, le conseil a émis un avis favorable à l'adhésion de nouveaux membres à l'établissement public foncier. Il s'agit de 6 communes et d'un département :

- Ambert (63)
- Bellenave (63)
- Pouzy Mesangy (03)
- Ris (63)
- Sainte Florine (43)
- Vezezoux (43)

Et le département de l'Allier

INTÉGRATION DES MARTRES D'ARTIÈRE ET MALINTRAT AU PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LIMAGNE D'ENNEZAT

En date du 8 décembre, les élus communautaires ont adopté le rattachement de ces deux communes à la Communauté de communes Limagne d'Ennezat. C'est désormais au tour des Conseils municipaux des 12 communes de la Communauté de se prononcer.

Après un vote à bulletin secret, à la question êtes-vous favorables à l'intégration de la commune des Martres d'Artière, sur les 12 votes exprimés, il ressort : 9 oui, 2 non et 1 bulletin blanc. Pour l'intégration de la commune de Malintrat, il ressort : 7 oui, 3 non et 2 bulletins blancs.

DEVIS TAILLE DES ARBRES

Jean-Paul Hermille présente le travail de la commission environnement.

Deux devis ont été demandés auprès d'entreprises spécialisées.

Le devis de M. Pourchet (responsable du service jardinage à la Communauté de Communes) se révélant le moins disant a été retenu à l'unanimité. Le montant de la taille des arbres s'élève à 2932, 50 € TTC avec une déduction possible si les employés communaux se chargent de l'évacuation des branches à la déchetterie.

CONVENTION ATESAT

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de Convention ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) à passer avec les services de l'Etat – DDT (Direction Départementale des Territoires) ancienne DDEA (Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture). Il rappelle que le bail de 3 ans signé par la commune arrive à échéance.

Cette convention passée avec les petites communes permet d'obtenir une aide pour les travaux de voirie sur la voirie communale (préparation des appels d'offres, suivi de chantier, aide juridique et administrative).

Cette convention se compose en deux parties : mission de base et mission complémentaire.

Le coût de la prestation est établi à partir d'un même tarif forfaitaire réactualisé, dont le montant annuel s'élève à 250 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

CRÉATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE

Une servitude de passage va être signée entre la Municipalité de Saint Ignat et M. et Mme Hébert enfin qu'ils puissent faire traverser sur le domaine public – rue de la Vallaude à Tyrande - un fourreau d'alimentation en gaz.

Cette servitude sera indiquée sur un acte notarié précisant l'emplacement exact et les normes de sécurité à respecter.

QUESTIONS DIVERSES :

• Après en avoir délibéré, les membres du conseil ont accepté à l'unanimité la modification des statuts du SIEG. Actuellement sous la forme de syndicat des communes, les responsables du SIEG proposent qu'il devienne syndicat mixte, ce qui permettrait d'intégrer dans son champ d'action les EPCI (établissement public de coopération intercommunale).

• Mme Monnet Hélène signera un contrat de travail pour une durée de trois mois répondant à un besoin occasionnel à la cantine de l'école de Champeyroux.

• Une visite des préfabriqués de l'école du Cheix-sur-Morge par des élus de Saint Ignat est organisée samedi 6 février. Ceci afin de réfléchir à une solution dans l'éventualité où l'Inspection d'Académie déciderait d'une création de classe à l'école de Champeyroux.

• Le SIEG a chiffré le coût de l'alimentation en électricité et le réseau Telecom de la station de Tyrande à 3 518 €. Il en prendra une partie, le reste étant financé par la commune.

• Le fossé de Tyrande doit être curé sur une longueur de 300 m. Le coût de la pelleteuse est pris en charge par le Syndicat de la rive droite de la Morge, l'évacuation des boues reste à la charge de la

commune. Des devis ont été demandés.
Dans le cadre des travaux d'assainissement du village de Tyrande, un avenant a été demandé pour le curage d'un fossé qui servait auparavant d'égout.

• Les travaux de la rue des Vallots à Champeyroux ont pris du retard dans la mesure où le goudronnage ne pourra être réalisé que lorsque France Telecom aura enlevé les anciens poteaux téléphoniques désormais inutiles.

Réunion du conseil municipal du 26 février 2010

Vote des Comptes Administratifs et de Gestion 2009

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 26 février 2010 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2009 :

À l'unanimité, le Conseil municipal a approuvé les comptes administratifs de la commune après que le Maire se soit retiré.
Le budget du C.C.A.S fait apparaître en fonctionnement des dépenses de 4 135, 65 € et les recettes de 4 464, 90 € (Soit un excédent de 329, 25 €). En investissement, aucune dépense et aucune recette n'ont été réalisées.
La réalisation de l'exercice 2009 du budget communal fait apparaître, en fonctionnement, des dépenses s'élevant à 424 879, 40 € et des recettes à 670 216, 88 € (soit un excédent de 245 337, 48 €) ; en investissement, des dépenses s'élevant à 274 629, 68 € et les recettes à 416 697, 45 € (soit un excédent de 142 067, 77 €).
La réalisation de l'exercice 2009 du budget assainissement fait apparaître, en fonctionnement, des dépenses s'élevant à 38 432, 97 € et les recettes à 17 004, 60 € (soit un déficit de 21 428, 37 €) ; en investissement, des dépenses s'élevant à 66 402, 19 € et des recettes à 43 955, 47 € (soit un déficit de 22 446, 72 €).

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2009 :

Le Compte de gestion fourni par la perception étant conforme au compte administratif de la Mairie, il est approuvé à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNÉE 2010

À l'unanimité, les membres du conseil ont voté l'allocation de la subvention habituelle aux associations de la commune.

DEVIS ET DÉLIBÉRATION POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.

Une visite des locaux par les élus (l'ancienne école de Saint Ignat) a été organisée samedi 20 février.
Marie-Laure Redon expose le projet d'ouverture d'un point lecture :
- ouverture hebdomadaire de 4h grâce à la participation de 5 bénévoles
- gratuité du prêt après inscription (donnant le droit d'accéder aux 11 bibliothèques de la Communauté de communes)
- achat des collections par la Communauté de communes avec un budget de 2 € par habitant.
- achat par la commune des consommables (papier, encre, stylos...) et des périodiques (revues hebdomadaires, mensuels...)
- exposition du schéma d'implantation et des propositions de mobilier
- présentation des devis (mobilier, plâtrerie et peinture, carrelage, électricité).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement pour l'équipement mobilier (subventionné à hauteur de 40 % par le Conseil général et de 20 % par le Conseil régional) et le plan de financement de l'aménagement de la bibliothèque (subventionné à hauteur de 40 % par le Conseil général)

DEVIS ENTRETIEN DES CHEMINS

Des devis ont été demandés auprès de 2 entreprises spécialisées dans le terrassement pour la réfection de 3 chemins communaux :
- chemin de Beaulieu de Buxerolles à la Côte rouge avec un retour sur un chemin perpendiculaire à l'entrée de la Côte rouge
- chemin des Girardes de Tyrande aux Girardes
- chemin de la Crèche à Champeyroux

Le devis de l'entreprise Charrin, se révélant le moins disant, a été retenu à l'unanimité pour un montant total de 29 321, 50 € HT.

CONTRAT CAE

Le Conseil a décidé de signer un contrat du même type que le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi.
Il s'agira d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI) pour une durée de 6 mois (éventuellement renouvelable), avec un temps de travail hebdomadaire allant de 20 à 35 heures et subventionné en partie par l'Etat.

RENTRÉE SCOLAIRE 2010

Afin d'être paré à une éventuelle ouverture à la rentrée 2010 à l'école de Champeyroux, le Conseil municipal étudie l'option d'installer une classe dans un préfabriqué.
Ce choix a été pris par la commune du Cheix sur Morge qui a investi dans l'achat d'un préfabriqué que les membres de la commission école ont visité le 6 février.
Afin de comparer les coûts, Jean-Pierre Bellan va demander des devis pour la location de telles structures.
Le coût d'une création de classe sera également budgétisé pour 2010.

QUESTIONS DIVERSES :

• Les tours de garde du bureau de vote ont été décidés pour le 1er et le 2e tours des élections régionales des 14 et 21 mars 2010.

• Après en avoir délibéré, les membres du conseil ont accepté à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de Communes Limagnes d'Ennezat. Elle acquiert deux nouvelles compétences en matière de Zone de Développement Eolien (Participation à la définition des ZDE) et de Tourisme (Promotion touristique, élaboration et mise en œuvre de la politique locale du tourisme. Relation et adhésion à l'organisme local du tourisme Riom-Limagne).

• La proposition d'achat d'un aspirateur par M. le Maire a été approuvée à l'unanimité.
• Jean-Claude Seguin propose 3 devis pour l'achat d'une pompe agricole. Un modèle de 400 L de la marque Bethout va être acheté aux Etablissements Marchadier pour un montant de 1 713 € HT
• 4 radiateurs de la salle des fêtes de Champeyroux vont être changés. Des panneaux rayonnants proposés par l'entreprise MB elec ont été retenus suite à la présentation d'Elie Malval.
• Un nettoyeur haute pression à l'usage des employés municipaux sera acheté aux Etablissements Vacher.
• Jean-Claude Seguin présente au conseil le travail des agents recenseurs laissant apparaître en théorie une population de 774 habitants (chiffre à vérifier par l'INSEE).
• Jean-Pierre Bellan a réceptionné pour le compte du SDIS le chantier de la caserne des pompiers. Il a émis quelques réserves
• Deux jachères vont être semées à Champeyroux et à Saint Ignat.
Le nettoyage de printemps aura lieu samedi 10 avril 2010.

Réunion du conseil municipal du 26 mars 2010

Le Conseil vote les budgets

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 26 mars 2010 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

VOTE DES TAUX DES TAXES 2010 :
Les Conseillers se sont prononcés sur les taux d'imposition 2010 qui resteront inchangés soit 6,41 % pour la taxe d'habitation, 11,94 % pour le foncier bâti et 63,32 % pour le foncier non bâti.

VOTES DES BUDGETS 2010 : ASSAINISSEMENT ET COMMUNAL
Le budget a été examiné poste par poste, conduisant à un vote favorable unanime des membres présents.
Le budget communal est équilibré en fonctionnement à 1 386 686 € et en investissement à 472 338 €.
Le budget assainissement est équilibré en exploitation à 82 230 € et en investissement à 852 884 €.

CONVENTION DE CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (CUI)
Après en avoir délibéré, les membres du conseil ont donné leur accord pour la signature de la convention permettant l'embauche de Jean-Luc Grand en CUI (subventionné en partie par l'Etat) pour une durée de 6 mois (d'avril à septembre) et un temps de travail hebdomadaire de 30 heures.

ACHAT D'UN ORDINATEUR POUR LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE
Le devis proposé par Valéry Maussang pour un montant de 928, 09 € HT a été accepté à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES :
• Le Conseil a délibéré sur les jours de congés accordés aux agents communaux en cas d'événements familiaux :
- décès d'un conjoint ou d'un enfant : 3 jours ouvrés
- décès d'un parent : 2 jours
- décès d'un frère ou d'une sœur : 1 jour
- mariage : 3 jours
- enfant (de moins de 12 ans) malade : 5 jours par an
• Elie Malval présente l'avancée des travaux rue des Vallots :
Les poteaux « à cheval » sur les bordures ont été enlevés afin de les compléter et de réaliser l'enrobé. Les derniers poteaux seront enlevés prochainement
Un modèle de passage piéton surélevé a été choisi.
Jean-Paul Hermille présente l'avancée des travaux d'assainissement du village de Tyrande. Les réseaux sont terminés et les pompes de relevage sont installées. La station est également commencée avec le 1er bassin. Les fossés sont drainés.
• La Municipalité de Saint Ignat organise un nettoyage de printemps samedi 10 avril 2010. A cette occasion, il est prévu de ramasser les déchets le long des chemins communaux.
Le rassemblement aura lieu à 9h00 à la salle de Villeneuve-l'Abbé.
Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de l'opération.

Réunion du conseil municipal du 30 avril 2010

Les dossiers du Conseil

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 30 avril 2010 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

CONVENTION AVEC LES COMMUNES DE SURAT ET SAINT LAURE POUR L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE LA CASERNE :
Une convention doit être signée avec les communes de Surat et Saint Laure afin de se partager le coût de l'aménagement extérieur de la caserne. Après concertation entre les Maires des 3 communes concernées, il a été décidé que la commune de Saint Ignat financerait 50 % du coût des travaux (l'aménagement bénéficiant également aux ateliers municipaux), Surat et Saint Laure respectivement 25 % chacune sur le montant Hors Taxes (la commune de Saint Ignat récupèrera l'intégralité de la TVA).

DEVIS POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA CASERNE ET DES ATELIERS
Des devis ont été demandés à deux entreprises spécialisées après affichage du cahier des charges devant la Mairie pendant une période de un mois :
- Décaissement et évacuation sur une surface de 550 m² et sur une profondeur de 40 cm
- Pose d'un géotextile classe 3 sur toute la surface
- Apport de remblai 0/80 béton recyclé, épaisseur 30 cm, avec compactage
- Couche de finition 0/25 sur une épaisseur de 10 cm avec mise en forme et compactage
Le devis de l'entreprise Charrin se révélant le moins disant, soit 8 250 € HT, a été retenu à l'unanimité.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 commencera par un rassemblement place de la Mairie à 10h45.

Le dépôt de gerbes au monument aux morts sera suivi d'un vin d'honneur offert à l'ensemble de la population.

La musique d'Entraigues « l'Epi d'Or » accompagnera la célébration.

Dans le cadre du 70e anniversaire de la seconde guerre mondiale, Hubert Falco, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants, souhaite rendre hommage aux quelques 250 000 anciens combattants de la seconde guerre mondiale par la remise d'un diplôme d'honneur.

M. Verreaux de Tyrande est concerné par cette distinction. Le Maire et ses adjoints se rendront à son domicile afin de lui remettre son diplôme d'honneur.

ACHAT DE CENDRIERS ET D'UNE POUBELLE D'EXTÉRIEUR

Cinq cendriers muraux vont être achetés pour les extérieurs des salles communales pour un montant de 409, 70 € HT ainsi d'une poubelle extérieure qui sera installée près de la table de pique-nique place des noyers à Buxerolles pour un montant de 293, 10 € HT.

QUESTIONS DIVERSES :

• L'inauguration de la caserne des pompiers aura lieu vendredi 25 juin 2010 à 18h.

• Le conseil municipal renouvelle la convention avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) pour la garde des animaux capturés dans le cadre de la fourrière municipale. Le coût s'élève à 0,50 € par habitant soit 365 €.

• La subvention du Conseil régional pour l'achat du mobilier de la bibliothèque a été accordée. Elle représente 20 % du montant total.

• Monsieur le Maire présente l'avancée des travaux d'assainissement de Tyrande :

- Les réseaux sont quasi terminés. Le syndicat de Basse Limagne effectue parallèlement des branchements d'eau.

- Les roseaux vont être planter prochainement afin que la station puisse fonctionner fin juin.

- L'entreprise Robinet a rencontré des difficultés pour enterrer la cuve de pompage après avoir percé une poche d'eau.

Deux options ont été demandées :

- La pose d'un grillage de protection enterré pour empêcher l'accès de la station aux rats.

- À la place d'un gazon, une bâche verte avec des plantes (des cotonéasters) sera posée sur le talus et autour de la station pour faciliter l'entretien.

• Jean-Marc Courbet présente le projet de travaux à la Mairie :

- création d'accès handicapé à l'arrière de la Mairie avec une entrée dans la salle du conseil. En raison de la pente, il est impossible de construire un plan incliné en façade.

- réfection des enduits de la façade ;

- suppression des cheminées inutiles, seront conservées seulement celles en briques situées sur les pignons ;

- suppression des moquettes murales ;

- réfection des sols ;

- changement des portes intérieures pour la mise en conformité des normes handicap ;

- aménagement des toilettes existantes ;

- changement des convecteurs électriques de la salle du conseil.

• Après avoir visité les salles municipales, la Commission d'arrondissement pour la sécurité, mandatée par la Préfecture du Puy de Dôme, a émis un avis favorable pour la poursuite de leur exploitation. Quelques travaux devront être réalisés comme le changement d'ampoules de blocs sécurité, de piles d'alarmes et la pose de plan d'évacuation.

• Le fleurissement de la commune (parterres, suspensions et bacs) va être effectué dans les semaines à venir, en fonction des conditions climatiques.

Réunion du conseil municipal du 28 mai 2010

Étude des devis

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 28 mai 2010 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

ÉTUDE DES DEVIS POUR LA BIBLIOTHÈQUE SUITE À L'ACCORD DES SUBVENTIONS

Le Conseil régional avait déjà accordé le mois dernier une subvention s'élevant à 20 % du montant total pour l'achat du mobilier de la bibliothèque. L'entreprise Buroclass a été retenue.

Le Conseil général a accordé une subvention de 40 % pour le mobilier et une subvention de 20 % pour la réalisation des travaux d'aménagement du local.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, a retenu pour chacun des 3 lots le devis le moins disant :

Lot n°1 Carrelage : Entreprise Branger pour un montant de 1 402 € HT

Lot n°2 Electricité : Entreprise LEDS Pierre-Marc Presles : 2 811, 32 € HT

Lot n°3 comprenant plâtrerie, peinture, menuiserie : Entreprise Unibat : 6 538, 80 € HT

ETUDE DES DEVIS POUR LES TRAVAUX DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Dans le cadre du FIC, un estimatif du montant des travaux a été envoyé au Conseil général.

Ces travaux comprennent :

- le décaissement avec apport de 10 cm de 0/31,5

- la réalisation d'un béton désactivé sur 90 m²

- la pose de bordures P1 sur 30 m de long

- la collecte des eaux pluviales au fond de la cour dans de la pouzzolane sur géotextile

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, a retenu le devis le moins disant. Il s'agit de celui de l'entreprise Colas pour un montant de 7 165 € HT.

AVENANT AU MARCHÉ DE MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE TYRANDE

Suite aux différents aléas et modifications qui ont eu lieu en cours de projet et de chantier, les entreprises ont fait le point sur les ajouts et les déductions apportés aux devis :

Maîtrise d'œuvre : Entreprise Egis-eau : avenant de 6 174, 61 € :

Lot n°1 : création d'un réseau d'assainissement : Entreprise SADE : avenant de 8 125 €

Lot n°2 : station de traitement des eaux usées : Entreprise Robinet : avenant de 2 410 €

La Semerap a adressé à la Mairie un devis de 1 348,59 € HT pour le remplacement d'un poteau incendie rue des Dames à Tyrande, cassée lors de son déplacement.

Une option a été demandée à l'entreprise Eurovia pour du goudronnage supplémentaire pour un montant de 3 830 € HT.

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Le menu du buffet et les quantités à commander ont été déterminés.

Jean-Pierre Bellan a été nommé « responsable boisson ».

REMBOURSEMENT EXCEPTIONNEL DES FRAIS DE FORMATION À UN POMPIER VOLONTAIRE

Un pompier volontaire a fait une demande de remboursement pour des frais de formation antérieure à 2007.

A l'unanimité, le Conseil municipal l'a rejetée, mentionnant qu'aucun pompier n'a jamais été remboursé sur la commune pour ses frais de formation. D'autre part, le risque de créer un précédent avec des coûts pouvant se révéler très importants a été souligné.

Suite à la départementalisation des SDIS, ces frais sont désormais pris en charge par les SDIS eux-mêmes.

QUESTIONS DIVERSES :

• Suite à une demande du comité paroissial, M. le Maire s'est renseigné sur le coût de l'implantation d'un compteur d'eau à l'église et du raccordement au réseau existant. Celui-ci se révélant trop important, un récupérateur d'eau va être installé prochainement afin de fournir de l'eau pluviale pour l'arrosage des plantes.

Des représentants de la commission « presbytère » se réuniront jeudi 10 juin en présence de M. Roussel, directeur d'Auvergne Habitat.

• Des travaux doivent être réalisés sur un fossé de Champeyroux vers la Morge en raison de problèmes d'engorgement.

Un dossier pour la police de l'eau est en cours de préparation.

Un devis de l'entreprise SADE a été réalisé pour la présentation de ce dossier ; il comprend :

- terrassement pour curage du fond du fossé
- fourniture et mise en œuvre de galets
- fourniture et pose de tuyaux PVC Ø 600
- fourniture et pose de 2 regards
- curage de la marge
- curage des matériaux
- chargement sur camion
- enrochement en sortie de fossé busé 6 m³

Réunion du conseil municipal du 02 juillet 2010

Achat de matériel pour l'école de Champeyroux

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 2 juillet 2010 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

TARIF DES REPAS SERVIS À LA CANTINE DE « CHAMPEYROUX » À COMPTER DE SEPTEMBRE

Une délibération du conseil municipal d'Ennezat en date du 25 mai 2010 a fixé le prix du repas enfant à 3€20 (au lieu de 3€10) et du repas adulte à 5€30 (au lieu de 5€15).

La cantine de Champeyroux s'approvisionnant auprès des services de restauration d'Ennezat, la Municipalité de Saint Ignat adopte ces nouveaux tarifs à compter du 1er septembre 2010.

RÉFECTION DU MUR DE L'ÉCOLE DE « CHAMPEYROUX », CÔTÉ APPARTEMENTS

Plusieurs options ont été proposées par une entreprise.

L'option démolition et reconstruction de la partie la plus abîmée a été retenue à l'unanimité.

Deux autres devis vont être demandés.

ACHAT D'UN ORDINATEUR ET DIVERS MATÉRIELS POUR L'ÉCOLE DE « CHAMPEYROUX »

L'opération « Achat de 3 ordinateurs sur 3 ans » touche à sa fin avec l'achat du 3e ordinateur cette année. Le devis de M. Maussang d'un montant de 773€ a été retenu.

Un meuble informatique, des tables individuelles, une grande table et des chaises ont été achetés pour l'école.

La Municipalité s'engage également à acheter prochainement 2 bancs pour la cour de récréation.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

La liste des membres a été transmise par la Communauté de communes afin d'être réactualisée :

- Corinne Dru souhaite toujours être membre de la commission « insertion » mais fait noter qu'elle ne reçoit plus de convocation ;
- Marie-Laure Redon reste membre de la commission « bibliothèque » mais souhaite être seulement suppléante dans la commission « sport » ;
- Lionel Boulon reste à la commission « sport » ;
- Philippe Cartailler, Jean-Marc Courbet et Elie Malval restent membres de la commission « environnement ».

QUESTIONS DIVERSES :

• Le dossier concernant l'entretien du fossé situé à Champeyroux a été envoyé à la police de l'eau.

• Un courrier de riverains de Saint Ignat, inquiets quant à la circulation auto-routière à l'entrée est du village et sur la D17, a été adressé à M. le Préfet, M. le Président du Conseil Général, M. le Vice-Président du Conseil Général et M. le Maire.

Afin de réfléchir à une solution, la commission sécurité se réunira mercredi 7 juillet.

Dans l'attente d'une réponse, le Conseil municipal demande aux parents de rappeler aux enfants les règles de sécurité routière : respect du sens de circulation, des priorités à droite, port du casque et l'extrême prudence à adopter dans la traversée de la D17.

• Les travaux concernant la bibliothèque ont commencé.

• Cérémonie du 14 juillet : la cérémonie débutera à 18h30. Les élus se retrouveront à 9h pour l'installation du barnum et des tables puis à 17h45 pour la préparation des plats.

• Les membres de la commission « presbytère » ont rencontré M. Roussel, directeur d'Auvergne Habitat. Il proposera un projet début décembre, avec la participation de M. Descoeur, architecte.

• Le Comité Technique Paritaire (CTP) du 28 juin 2010 a fait apparaître qu'il n'y avait pas d'ouverture d'une 4e classe à l'école de Champeyroux à cette date.

L'effectif retenu pour la rentrée 2010 est de 77 élèves.

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) de Maringues (qui intervient à l'école de Champeyroux) a adressé un courrier soulignant son inquiétude quant à l'avenir des RASED (qui apporte différentes aides aux élèves en difficultés momentanées ou récurrentes) et de l'Ecole Publique dans sa globalité. Afin de leur manifester notre soutien, un courrier de la municipalité sera adressé à M Fillon, premier ministre, et à M. Chatel, ministre de l'Education Nationale.

• La station de Tyrande est bien avancée : la station en elle-même et les chemins d'accès sont achevés, la clôture est en cours. Les plantations se feront fin septembre lorsque les conditions climatiques s'y prêteront davantage.

Réunion du conseil municipal du 03 septembre 2010

Étude des devis

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 3 septembre 2010 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

ÉTUDE DES DEVIS POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU MUR DE L'ÉCOLE

L'option démolition - reconstruction de la partie du mur la plus abîmée a été retenue précédemment. Trois devis sont parvenus en Mairie.

Le devis de l'entreprise Thave se révélant le moins disant, soit 9 575, 20 € TTC, a été retenu à l'unanimité.

ÉTUDE DES DEVIS POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA MAIRIE

1/ Gros œuvre :

- préparation du chantier
- ravalement des façades (mairie et ancienne école)
- aménagement d'une rampe d'accès handicapés avec ouverture d'une porte à l'arrière du bâtiment
- enlèvement, démolition de cheminées inutiles
- nettoyage des pierres d'entourage

Le devis de l'entreprise Dubosclard, se révélant le moins disant, a été retenu pour un montant de 54 881 €.

2/ Second œuvre :

- remplacement des portes intérieures
- remplacement de la porte de l'ancienne école et pose d'une porte côté sud : porte aluminium
- pose de stores
- réfection des sols (secrétariat, salle du conseil et hall d'entrée)
- peinture des murs
- peinture sous les toits
- remplacement de planches de rive

Le devis de l'entreprise UNIBAT se révélant le moins disant, a été retenu pour un montant de 23 533 €.

3/ Electricité :

- dépose et pose de radiateurs (secrétariat, salle du conseil et hall d'entrée)
- dépose et repose des luminaires
- installation d'une sonnette pour l'accès handicapé

Le devis de l'entreprise LEDS se révélant le moins disant, a été retenu pour un montant de 3 175 €.

Une commission « révision des abonnements téléphoniques » a été créée. MM. Bellan et Boileau se réuniront afin d'étudier les différents abonnements France Telecom de la mairie afin de réaliser d'éventuelles économies.

ÉTUDE DES DEVIS POUR LES TRAVAUX DE PEINTURE DES PORTES DE L'ÉGLISE

Le devis de l'entreprise UNIBAT pour un montant de 1 250 € a été retenu. Ces travaux comprennent la préparation, le lavage, le rebouchage des fissures et la peinture des portes principales et latérales de l'église, intérieur et extérieur.

ACQUISITION DE LA PARCELLE A 260 POUR L'EURO SYMBOLIQUE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'acquérir la parcelle cadastrée A n° 260 au lieu dit « Les Recollas » appartenant à Messieurs AUDEBERT Michel Joseph et AUDEBERT Jean Claude, afin de réaliser des travaux de busage sur l'ensemble du fossé situé à « Champeyroux ».

Il précise que Messieurs AUDEBERT ont accepté de céder cette parcelle à la Commune moyennant l'Euro symbolique et que les frais de notaire seront pris en charge pour moitié par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte l'acquisition de la parcelle A 260 d'une superficie de 4 a 09ca,
- Approuve le principe d'une acquisition à l'Euro Symbolique,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces ayant trait à cette affaire.

ÉTUDE DES DEVIS POUR LE BUSAGE D'UN FOSSÉ À « CHAMPEYROUX »

De nouveaux devis ont été demandé suite aux modifications des travaux exigées par la police de l'eau.

Le devis de l'entreprise SADE a été retenu pour un montant de 11 495 €.

ADHÉSION DE NOUVELLES COMMUNES À L'EPF-SMAF

Par délibération les communes de MONETAY SUR ALLIER (Allier) et SAINT GERVAIS SOUS MEYMONT (Puy-de-Dôme), le Syndicat d'Études et d'Aménagements Touristiques et le SICTOM Pontaumur-Pontgibaud ont demandé leur adhésion à l'Etablissement public foncier. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord aux adhésions précitées.

PROPOSITION DE VENTE PAR UN RIVERAIN DE LA PARCELLE D 1032

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition faite par un riverain de vendre à la commune la parcelle cadastrée D 1032. Cependant le prix de vente de cette parcelle de 189 m² est surévalué par rapport à l'estimation faite par le service des domaines.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, favorable à cette acquisition, donne pouvoir à Monsieur le Maire pour négocier le prix d'achat de la parcelle avec le propriétaire.

CRÉATION D'UN EMPLOI DE NON TITULAIRE À TEMPS NON COMPLET

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'Adjoint Technique de 2ème Classe non titulaire, à temps non complet, de douze heures hebdomadaires, en raison du recrutement d'un agent supplémentaire dans les services scolaires du fait de l'augmentation des effectifs au sein de l'école publique de « Champeyroux », pour exercer les fonctions d'entretien, d'encadrement et de surveillance des enfants. Mme Monnet Hélène sera employée à ce poste.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.
D'autre part, un vestiaire sera acheté et installé à l'école de Champeyroux pour que Mme Monnet puisse ranger ses effets personnels.

QUESTIONS DIVERSES :

• 8 élèves ont fait leur rentrée à l'école de Champeyroux répartis sur 3 classes. L'équipe pédagogique est composée de Mmes Porte (directrice), Veyssière, Monnet et Merlin. Une cinquantaine d'enfants fréquentent quotidiennement le restaurant scolaire.
D'autre part, Mme l'inspectrice de l'Education Nationale, Mme Bourdet, nouvellement arrivée sur la circonscription Clermont Terres Noires, est venue le jour de la rentrée se présenter à l'équipe enseignante, visiter l'école et prendre connaissance des effectifs
• M. Malval Elie présente les travaux réalisés à l'école durant cet été :
- réalisation d'une allée en béton désactivé sur 30m de long par 3m de large qui continue celle existante
- changement du géotextile et de la pouzzolane en fond de la cour pour assurer un meilleur drainage
- achat de matériel (chaises, tables, ordinateur, meuble informatique)
- rafraîchissement de la peinture du passage piéton ainsi que de la peinture axiale jusqu'à la D210.

Réunion du conseil municipal du 01 octobre 2010

Numérotation et création de voie communale

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 1er octobre 2010 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

REMBOURSEMENT DES FRAIS OCCASIONNÉS LORS DE LA FORMATION DE BÉNÉVOLES À LA BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre de l'ouverture de la médiathèque, les bénévoles qui interviendront, soit cinq personnes, doivent suivre un stage de formation de base. Cette formation est payée par le Conseil Général et il incombe à la commune de prendre en charge les frais de repas.
Le montant du repas est estimé à 12,00 € pour un total de six repas pour chacun des bénévoles.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le remboursement du repas à chaque bénévole, sur présentation du ticket, dans une limite de 12,00 €.

ACHAT DE LA PARCELLE D 1032

Le conseil a accordé au maire le pouvoir de négocier le prix de cette parcelle surestimée par son propriétaire par rapport à l'estimatif du Service des Domaines.
Aucun accord n'a pour le moment été trouvé.

CRÉATION DE VOIES COMMUNALES ET NUMÉROTATION

La création d'un lotissement à Tyrande et rue du Plaisir à La Côte Rouge oblige la commune à créer une nouvelle voie et une numérotation de ces voies communales.
Ainsi il convient de créer : Le lotissement Le Château à Tyrande avec une numérotation impaire pour la partie gauche à partir du n° 1, et paire pour la partie droite partant du n° 2.
La rue du Plaisir à la Côte Rouge sera numérotée par un chiffre plus un lettre en commençant par le n° 1A, puis 1B, puis 1C , etc...
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la création et la numérotation du Lotissement le Château à Tyrande ainsi que la nouvelle numérotation de la rue du Plaisir à la Côte Rouge.

ÉTUDE DES DEVIS POUR LA RÉFECTION DES ENROBÉS RUE DU FOUR À CHAMPEYROUX

Deux devis ont été demandés, ils comprennent, sur la rue principale et la patte d'oie ;
- le rabotage du support
- le reprofilage 0/31,5
- la purge
- le finisseur (enrobé)
- la reprise de la maçonnerie

Le devis de l'entreprise COLAS se révélant le moins disant, a été retenu pour un montant de 18 061 € HT.
Une demande a été adressée à M. Le Président du Syndicat de Basse Limagne pour que la réfection des conduites d'eau (à la charge du syndicat) soit faite durant les travaux.

Parallèlement, le syndicat a été sollicité pour la remise en état du réseau d'eau potable du bourg de Saint Ignat dans le cadre de son assainissement prévu en 2011.
Décision modificative n°2 du Budget Assainissement et Commune
Afin d'équilibrer le budget assainissement et le budget communal, des disponibilités ont été prises dans des comptes et ajouter à d'autres.

QUESTIONS DIVERSES :

• Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la présence de réseaux gaz depuis 2001 au lieu-dit « La Côte Rouge » et de la volonté des deux parties d'adapter leurs relations contractuelles en les adaptant aux exigences présentes et à venir d'un service public de qualité. Il convient donc de signer une convention de concession pour le service public de distribution de gaz naturel.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz naturel et tous documents se rapportant à ce dossier avec GrDF.

• Les membres du CCAS se réuniront mardi 12 octobre à 20h30.

• M. le Maire a rendez-vous jeudi 4 novembre avec un représentant du Conseil général et un représentant de la Direction Départementale du Territoire afin d'envisager les meilleures solutions pour garantir la sécurité à l'entrée de Saint Ignat.

Réunion du conseil municipal du 29 octobre 2010

Fixation de la Taxe Locale d'Equipement (TLE)

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 29 octobre 2010 en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailler.

FIXATION DE LA TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT (TLE)

Après en avoir délibéré, le conseil a voté l'application d'une taxe locale d'équipement (TLE) sur tous les projets de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiment de toute nature.
C'est la délivrance du Permis de construire qui entraîne le paiement de cette taxe perçue au profit de la commune (dont elle sert à financer les Travaux d'équipements publics).
La TLE est calculée sur la valeur de l'ensemble immobilier à construire (terrain et bâtiment).
Elle est déterminée en multipliant la surface hors oeuvre nette (SHON) par une valeur forfaitaire, dont le montant varie selon la catégorie de la construction.
À ce chiffre est appliqué un taux minimum de 1 %, que le conseil municipal peut fixer jusqu'à 5 % par arrêté.
Le Conseil s'est exprimé à 8 voix pour une TLE à 3 %, 3 voix pour une TLE à 2 % et une abstention.
L'application d'une TLE à 3 % au 1er janvier 2010 a donc été retenue.

PARTICIPATION DES COMMUNES AYANT DES ENFANTS SCOLARISÉS À L'ÉCOLE DE « CHAMPEYROUX »

Cécile Perrin a effectué le calcul du coût de fonctionnement d'une année de scolarité à l'école de Champeyroux (personnel, eau, électricité, chauffage...) :
- pour un enfant en élémentaire : 721 €
- pour un enfant en maternelle : 903 € (cette différence de coût s'explique par l'emploi de personnel communal s'occupant des plus petits.)

Après délibération, le montant retenu qui sera facturé aux communes est de 600 € pour un enfant scolarisé en élémentaire et 800 € pour un enfant scolarisé en maternelle.
D'autre part une convention va être signée avec la commune de Surat avec laquelle il existe une entente pour l'utilisation de leur terrain de sport et de ses locaux.

CESSION D'UNE ENCOCHE DE L'IMPASSE DES ORMEAUX À UN RIVERAIN

Une demande de cession de quelques mètres carrés de terrain communal enclavés dans leur parcelle sur le haut de l'Impasse des Ormeaux a été adressée au maire par des riverains.
Cette transaction permettrait aux propriétaires d'avoir une limite droite et nette de leur terrain sans que cela nuise à la circulation.
Après en avoir délibéré, l'ensemble des membres du conseil a donné un avis favorable.
Les frais de bornage et de notaire seront à la charge des demandeurs.
Cette cession va être soumise à enquête publique pour cela un commissaire enquêteur sera désigné par le Maire.

ADHÉSION DES E.P.C.I. AU S.I.E.G. DU PUY DE DÔME

Après en avoir délibéré, l'ensemble des membres du conseil a donné un avis favorable pour l'adhésion des EPCI, c'est-à-dire les Communautés de Communes, au SIEG du Puy de Dôme.

QUESTIONS DIVERSES :

• Afin d'éclairer les nouvelles zones d'habitation, trois candélabres (impasse des Vergers à Saint Ignat, rue de l'Ancien Four à La Côte Rouge, rue des Côtes du Moulin à Champeyroux) et deux lampadaires (rue de Beaulieu à La Côte Rouge) vont être installés.
Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 40 % par le SIEG du Puy de Dôme.

• Afin de couper la prise au vent au nord du village de Tyrande, une haie va être plantée.
Lionel Boulon présente au conseil les travaux de la commission environnement.
Cette haie d'une longueur de 60 m pour 1,20 m de large sera composée d'une quarantaine d'arbustes de différentes essences.
Tous les devis ne sont pas encore arrivés en mairie, le choix sera fait par la commission en fonction des critères de coût et de qualité.

• Jean-Pierre Bellan et François Boileau présentent au conseil l'avancée de leurs travaux pour l'installation d'un standard téléphonique desservant l'accueil de la Mairie, le bureau du Maire, le bureau des adjoints et la bibliothèque.
Les devis de l'entreprise LEDS et de France Télécom ont été comparés. Les services de France Télécom avec location du matériel, maintenance et abonnement téléphonique et Internet ont été retenus.

• Le Conseil d'école aura lieu vendredi 5 novembre.

Les travaux communaux

Les travaux rue des Vallots à Champeyroux sont finis

Les travaux se sont terminés par le remplacement de la conduite d'eau vétuste en fonte par une conduite en PVC, ainsi que l'enfouissement des réseaux basse tension, d'éclairage publique et Télécom.

La chaussée a été délimitée par des bordures de trottoir AC1, une couche de fondation en matériaux recyclés et compactés a été réglée. Les trottoirs ont reçu une couche de 15 cm de sable de sermentizon.

Tous les accès aux propriétés ont été traités en enrobé jusqu'aux limites du terrain. Des aco drains ont aussi été installés face aux propriétés.

L'action la plus spectaculaire des travaux fut sans doute la pose du tapis enrobé appliqué au finisher et terminé par un compactage. A cette occasion, un ralentisseur a été crée afin de sécuriser la rue.

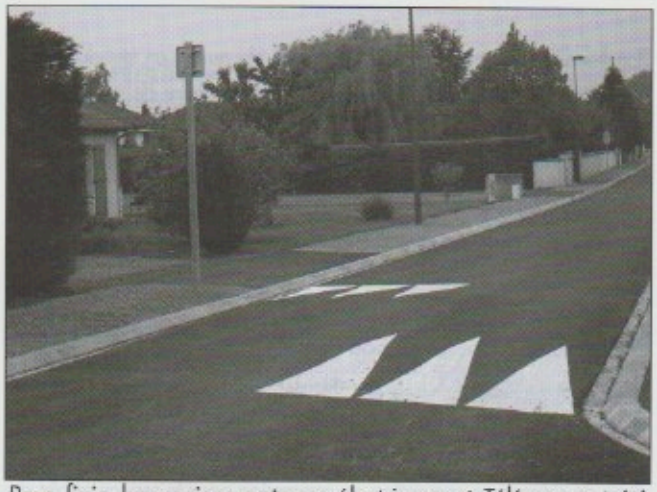

Pour finir, les anciens poteaux électriques et Télécom ont été remplacés par de nouveaux candélabres.

Ces travaux ont été subventionnés en partie par le Conseil général, avec une participation du Syndicat Basse Limagne et du SIEG, le reste étant financé par la commune.

Visite de terrain

L'ensemble du Conseil municipal s'est retrouvé devant la mairie, samedi 20 février.

Le but de cette rencontre matinale était la visite du patrimoine municipal afin de mieux visualiser les travaux en cours ou à réaliser. La première visite était réservée au presbytère, où des travaux sont à l'étude, puis ce fut le tour des ateliers municipaux et de la caserne des sapeurs-pompiers. La matinée s'est achevée par un déplacement sur le site de la station d'épuration de Tyrande.

Réalisation d'une allée

Une allée de 3 m de large sur 30 m de long a été aménagée de la porte au préau afin de limiter les rentrées de sable dans les locaux de l'école.

Après un décaissement et un apport de matériaux 0/31,5, suivi d'un compactage, une couche de 10 cm d'épaisseur de béton désactivé a été appliquée et lissée. Des bordures P1 ont été posées afin de caler cette épaisseur de béton.

Cette allée est une continuité de celle existante réalisée devant le bâtiment de la 3e classe.

Dans le même temps, le changement du géotextile et le remplacement du sable en fond de cour par de la pouzzolane doivent permettre un meilleur drainage et la collecte des eaux pluviales afin d'éviter toute stagnation.

Durant les vacances scolaires un rafraîchissement de la peinture du passage piéton ainsi que de la peinture axiale jusqu'à la D210 a été réalisé.

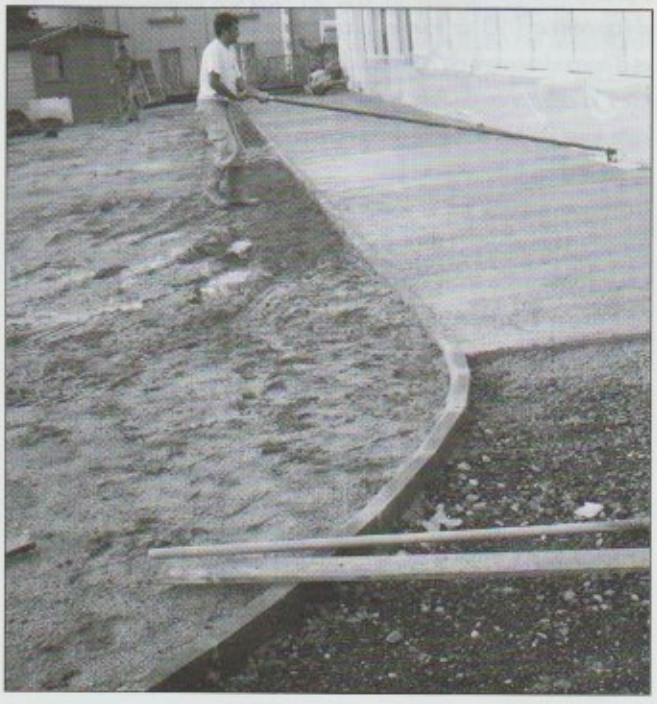

Réfection du mur de l'école de « Champeyroux », côté appartements

Plusieurs propositions ont été faites par une entreprise. Le conseil municipal a choisi l'option démolition - reconstruction de la partie du mur la plus abîmée.
L'entreprise Thave a été retenue pour la réalisation des travaux. La démolition du mur déjà existant a été suivie par la réalisation de fondation (sur une largeur d'environ 70 cm) nécessitant 12 m³ de béton. Les parpaings ont ensuite été posés avec chaînage et cadette de faîtage.
Par la même occasion, l'entreprise a repris le passage en face des appartements et a déposé du gravier sur le trottoir.

Assainissement du Village de Tyrande

Une année de travaux aura été nécessaire pour venir au terme de ces travaux relativement importants.
Après accord des subventions par le conseil général et l'agence de l'eau, représentant 55 % du coût total des travaux, le chantier a commencé fin 2009.
Suite aux appels d'offres, les deux lots compris dans le marché ont été attribués à des entreprises différentes.
Le premier lot comprenait les réseaux ainsi que la pompe de refoulement implantée au bas du village. Cette même entreprise (SADE) a refait pour le compte du syndicat de Basse Limagne, auquel nous adhérons, les conduites d'eau potable dans toutes les parties où il y a eu ouvertures de tranchées.
Le second lot était la station d'épuration de type macrophyte pour lequel l'entreprise Robinet a été retenue.
Nous avons pris la décision fin juin de repousser à la fin de l'année la mise en service de la station, car il n'était pas possible de planter les roseaux dans la période estivale sans prendre le risque de les voir se dessécher.

Une prolongation du réseau d'eau potable ainsi que l'alimentation de la station en électricité et téléphone ont été nécessaires.
Le busage d'un fossé rue des Granges ainsi que le curage sur une grande longueur ont été réalisés.
La maîtrise d'œuvre de ce chantier « Bureau d'étude Egis-eau » a réuni les élus et les entreprises chaque semaine pendant la durée des travaux.
Le coût total de l'opération s'élève à 285 494 € avec des subventions à hauteur de 155 310 €
Un grand merci aux riverains pour lesquels ce chantier a entraîné quelques nuisances surtout aux périodes d'intempéries.

Les travaux à la médiathèque

L'ouverture d'une médiathèque à Saint Ignat a nécessité l'aménagement d'un local.
L'ancienne salle des jeunes a été choisie. Une superficie de 25 m² a été allouée à la bibliothèque, le reste étant conservé pour les archives de la mairie.
Le projet est subventionné par le Conseil régional et le Conseil général, il comprend l'achat de mobilier, des travaux de plâterie et de peinture, la pose de carrelage et l'électricité.
À ces travaux s'ajoutent les achats de panneaux de signalétique, d'un écran plat pour l'ordinateur à la disposition du public (ancien ordinateur du secrétariat de mairie) et de divers consommables (fournitures de bureaux, film pour la protection des livres...)
Au total, le montant des travaux s'élève à 20 000 € (dont 9 200 € de subventions).
La communauté de communes Limagne d'Ennezat finance l'achat d'un ordinateur et d'une imprimante à l'usage des bénévoles, et a attribué en 2010 le budget de 2 € par habitant pour l'achat des documentaires.

Le nettoyage de printemps

À l'initiative de la Municipalité, les habitants de la commune se sont donnés rendez-vous samedi 10 avril à la salle des fêtes de Villeneuve l'Abbé.

Après un petit déjeuner énergisant, les volontaires sont partis en direction de la Morge et des différents chemins communaux.

Il a principalement été récolté des bouteilles en verre ou en plastique, des sacs mais aussi des déchets plus volumineux pour lesquels l'évacuation au moyen d'une voiture (et de sa remorque) a été nécessaire.s

La Municipalité remercie tous les participants, le rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour l'année prochaine au samedi 2 avril 2011.

ÉVOLAT. En route pour les bords de Morge.

Article du Semeur Hebdo

Fleurissement des villages

La commission Environnement a poursuivi son travail. Les entrées de bourgs ont été fleuries, de nouvelles suspensions ont été fabriquées et les parterres ont été habillés de très belles plantations.

Le résultat était très satisfaisant et de jolies couleurs sont venues

égayer le quotidien.

Cependant, il n'est pas possible d'étendre davantage le programme de fleurissement car il nécessite beaucoup de soins et donc beaucoup de temps aux employés communaux

D'autre part, une jachère fleurie a particulièrement été remarquée cette année. En effet, cette jachère située à Villeneuve l'Abbé a été un grand succès en matière de fleurissement.

La journée de l'arbre

Dans le cadre de la journée de l'arbre organisée chaque année depuis 7 ans par le Conseil général du Puy de Dôme, notre commune a souhaité participer à la remise officielle d'un tilleul en présence de Claude Boilon vice-président du Conseil général représentant de Jean-Yves Gouttebel président.

Toutes les communes du Puy de Dôme ont été sollicitées, 320 ont répondu positivement.

Ce don d'arbres a eu lieu à Ennezat (près de la caserne des pompiers). Chaque commune a donc retiré son arbre, libre à elle le choix du lieu de plantation sur son territoire.

En ce qui concerne la commune de Saint Ignat, cet arbre a été planté en bordure de la RD 210 au village de Champeyroux afin que les enfants de l'école puissent participer à cette action éco-citoyenne.

Les élèves ont donc chaussé leurs bottes pour participer à la tâche vendredi 26 novembre. Avec beaucoup d'ardeur, ils ont chacun

ajouté leur pelletée de terre.

Et bien évidemment, comme tout travail mérite récompense, la mairie leur a offert un petit goûter.

Souhaitons que cet arbre bien alimenté par notre terre de Limagne profite aux générations futures.

Entretien des chemins

Trois chemins de la commune, jugés en mauvais état, ont été rénovés cette année :
- chemin de Beaulieu, de Buxerolles à la Côte rouge avec un retour sur un chemin perpendiculaire à l'entrée de la Côte rouge
- chemin des Girardes, de Tyrande aux Girardes
- chemin de la Crèche à Champeyroux

L'entreprise Charrin a réalisé ces travaux. Elle a également utilisé des matériaux restant pour rénover un chemin sous les Maziaux entre Buxerolles et Villeneuve l'Abbé.

Peinture des portes de l'église

Les portes de l'église avaient besoin d'être rafraîchies. L'entreprise UNIBAT a réalisé ces travaux incluant la préparation, le lavage, le rebouchage des fissures et la peinture des portes principales et latérales de l'église, intérieur et extérieur.
Par ailleurs, suite à une demande du comité paroissial d'étude d'une solution pour avoir de l'eau à l'église, un récupérateur d'eau, en forme d'amphore d'une capacité de 350 L, a été installé afin de fournir de l'eau pluviale nécessaire à l'arrosage des plantes et à d'autres petits travaux.

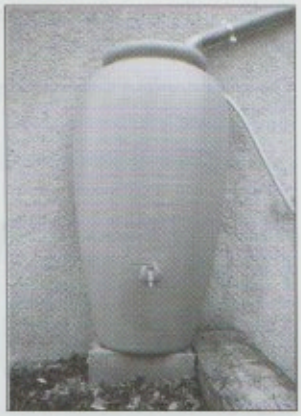

Busage du déversoir d'orage au pont de Champeyroux

Pour pouvoir réaliser les travaux de busage du fossé se déversant dans la Morge près du pont de Champeyroux, plusieurs choses étaient nécessaires.
Il fallait, tout d'abord, l'autorisation de la police de l'eau (ce qui a entraîné plusieurs réunions avec les représentants de cet organisme, monter un dossier explicatif, respecter les dates de réalisation des travaux etc...)
Nous avons profité de cette opération pour acquérir la parcelle A260 appartenant à MM. Audebert Michel et Jean-Claude, donnée à titre gracieux avec des frais de notaire partagés.
Après toutes ces démarches et l'autorisation de la police de l'eau, les travaux ont pu se réaliser courant octobre.
Le busage avec des conduits de diamètre 600 posés sur un lit de gravier, l'implantation d'un regard de visite , ainsi que l'enrochement à la sortie du déversoir ont constitué l'ensemble des travaux.

Le dégagement de la petite île formée d'alluvions nous a été refusé par la police de l'eau, mais la partie en surface a été dégagée et griffée (en théorie, avec les crues cette partie devrait disparaître...)
Le coût de ces travaux s'est élevé à 11 495 €.

Réfection de la rue du four

La première réunion de chantier a eu lieu le 15 novembre. Les travaux ont débuté le 19 novembre 2010.
Ils ont d'abord consisté en un remplacement des conduites du réseau d'eau potable en fonte par des conduites en PVC. Cela représente environ 200 m d'ouverture de fouilles.
Ces premiers travaux sont réalisés par l'entreprise SADE pour le compte et aux frais du Syndicat de basse Limagne auquel la commune adhère. Toutefois, la commune prendra à sa charge la réfection de la fouille dans l'impasse Saint Germain.

Les travaux n'ont pas pris de retard à l'heure où le bulletin est rédigé. Mais il n'est pas impossible que le mauvais temps vienne perturber cette belle avancée.
La conduite principale terminée, des essais de pression ont été réalisés, puis elle a été désinfectée au chlore. La reprise des branchements des particuliers s'est déroulée conformément au calendrier prévisionnel.
L'entreprise COLAS, qui a obtenu le marché, réalise les travaux de surface. Cela comprend le rabotage du support, le reprofilage en 0/315, puis une passe en grave émulsion pour consolider la forme et enfin la pose d'un tapis en enrobé jusqu'à la D84.

La vie de la commune
Nécrologie de Robert Picandet

Nommé directeur de l'école de Saint Ignat en 1967, Robert Picandet s'est installé sur la commune avec sa famille. Il avait quatre enfants : Nadine, Yannick, Jocelyne et Yves.

Parallèlement à son métier d'enseignant, il assurait les fonctions de secrétaire de mairie. Après de nombreuses années d'activité professionnelle passée auprès des enfants de la commune et de services rendus aux habitants, il a pris une retraite bien méritée en 1986.

Il était très actif et participait à la vie de la commune, tout particulièrement en tant qu'adjoint de Robert Palmier de 1989 à 2001.

On lui connaissait comme passions la chasse, la pétanque et le rugby.

Depuis 1995, date à laquelle il a épousé Gilberte Gagnevin, ils menaient ensemble une vie paisible dans la commune jusqu'à ce que la maladie vienne le frapper et lui fasse perdre son autonomie. Durant cette période difficile, il a pu compter sur le soutien de sa famille et la présence quotidienne de son épouse.

Robert Picandet est décédé le 22 mai 2010

Nous adressons nos sincères condoléances à l'ensemble de sa famille.

Médiathèque de Saint Ignat

Grâce aux aides apportées par le Conseil régional, le Conseil général, la communauté de communes Limagne d'Ennezat (CCLE) et la participation municipale, la commune de Saint Ignat a vu s'ouvrir une médiathèque.

Cet espace de 25 m² est situé à l'arrière de la mairie, c'est-à-dire dans l'ancienne école (récemment utilisée comme salle des jeunes). L'ouverture a eu lieu le mercredi 1er décembre.

La médiathèque propose une offre documentaire actualisée et diversifiée, enrichie par des dépôts temporaires et longue durée (pour une période de 3 ans) de la Bibliothèque départementale de prêt du puy de Dôme.

Elle propose également des revues, des CD-audio, des CD-rom et des DVD.

Ce qui laissera aux usagers beaucoup plus de choix que l'ancien dépôt du bibliobus rangé dans le placard de la salle du conseil.

Le fonctionnement de cette médiathèque est communautaire, ce qui signifie que les médiathèques et bibliothèques des différentes communes de la CCLE (toutes ne sont pas encore ouvertes) fonctionnent en réseau. Il suffit d'être inscrit dans une médiathèque pour se voir autoriser l'accès et l'emprunt dans toutes les autres. Pour connaître la localisation et la disponibilité des ouvrages, il existe un catalogue en ligne disponible à l'adresse Internet suivante :

http://cc-ennezat.reseaubibli.org (ce site est hébergé par celui de la CCLE).

Ce fonctionnement, qui permet la grande richesse du fond documentaire, est rendu possible grâce à notre coordinatrice du réseau des bibliothèques Mylène Béal et à la CCLE qui l'emploie.

L'inscription (obligatoire pour emprunter des documents) est gratuite. Pour cela, il suffit de se rendre à la médiathèque de Saint Ignat muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif d'identité. La carte individuelle d'adhérent est valable sur tout le territoire de la CCLE et ce pour une durée d'un an (une simple demande de renouvellement est nécessaire à l'issue de cette période).

À l'occasion de cette inscription, le règlement devra être lu et un guide du lecteur avec les adresses et horaires d'ouverture des différentes médiathèques vous sera remis.

Il est possible d'emprunter 3 livres par adhérent pour une durée de 3 semaines et un CD ou un DVD pour une durée d'une semaine.

Un poste informatique est également à la disposition des adhérents (mais aussi des visiteurs) pour la connexion à Internet ou l'utilisation de logiciels.

La médiathèque de Saint Ignat est ouverte les mercredis et les vendredis de 16h30 à 18h30.

Les permanences sont assurées par 6 bénévoles : Mmes Croizet Régine, Faye Aline, Perry Michelle, Rougier Anne-Marie, Thave Marie Paule et Varenne-Paquet Simone.

Elles participent activement aux différentes formations dispensées par la BDP et par Mylène Beal.

L'ensemble du conseil les remercie très sincèrement pour leur dévouement.

L'École

Rappel des horaires et tarifs de la garderie

- Le matin de 7h30 à 8h50
- Le soir de 16h30 à 18h30

Les tarifs restent inchangés

- 1, 52 € la garde

ou

- 30 € par mois au delà de 20 gardes

Le tarif de la cantine a changé :

- 3, 20 € le ticket enfant

Le paiement de la cantine comme celui de la garderie se font au moyen de titres de recettes réglables au Trésor Public en début du mois suivant.

Les repas sont toujours fournis par la cantine d'Ennezat.

Pour une gestion optimale, il est demandé de prévoir l'inscription des enfants pour les deux semaines suivantes. Un formulaire d'inscription est remis aux familles.

La Municipalité s'est engagée à acheter trois ordinateurs sur trois ans pour l'école publique.

Le 3e ordinateur a été acheté cette année. L'installation a été réalisée par M. Maussang Valéry.

L'école reste une priorité pour la Municipalité qui essaie, dans la mesure de ses possibilités, de fournir un cadre agréable et fonctionnel aux enfants, enseignantes et personnels communaux.

Recensement de la population

À la demande de l'INSEE, le recensement des habitants de la commune de Saint Ignat a eu lieu du 21 janvier au 20 février 2010.

M. Seguin Jean-Claude a été nommé coordinateur.

Deux agents recenseurs, Mlle Dinet Emilie et M. Bresson Pascal, ont réalisé le recueil des données chez les habitants ainsi que leur traitement informatique.

Après validation par l'INSEE, les résultats sont les suivants :

La commune dans son ensemble compte 774 habitants (709 en 2005).

Plus précisément :

- Saint Ignat : 165 habitants
- Petit Palerme : 9
- Champeyroux : 277
- Villeneuve l'Abbé : 112
- Tyrande : 92
- Buxerolles : 91
- La Côte Rouge : 28

Le CCAS

Voeux du Maire

Le maire, accompagné des élus, a présenté ses vœux vendredi 8 janvier.

Avant de revenir sur l'année 2009 et présenter les projets communaux pour l'année 2010, il a remercié pour leur présence Michel Pradel, maire de Saint Laure, le Conseil municipal, l'équipe du CCAS, le corps des sapeurs pompiers de Saint Ignat-Saint Laure-Surat, les enseignantes, le personnel communal, les présidents d'associations et les nouveaux habitants.

À cette occasion, quatre employés communaux ont été honorés pour 20 ans et plus au service de la commune : à l'école de Champeyroux, Madeleine Bimbard, entrée en septembre 1985 et Maryse Potin en 1988 ; au sein des services techniques de la ville, Charlie Pouget et Sylvain Grand embauchés en 1988.

Deux élus, Philippe Cartailler et Jean-Claude Seguin, ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 20 ans et plus au sein du Conseil municipal.

La galette des rois

Dimanche 10 janvier après-midi, les aînés de la commune ont été conviés par le CCAS à déguster la galette des rois accompagnée de brioches, clémentines, chocolats et diverses boissons.

Malgré une météo peu clémente, il faut souligner qu'une grande quantité de neige était tombée ce week-end, une cinquantaine de personnes a bravé les intempéries pour venir partager cette après-midi conviviale.

Le repas du CCAS

Le CCAS a organisé, comme à l'accoutumée, le repas destiné aux aînés de la commune.

Samedi 11 décembre, 84 convives se sont réunis à la salle des fêtes de Saint Ignat pour partager un repas festif confectionné par un traiteur d'Ebreuil « Le gourmet Fiolant ».

L'équipe du CCAS avait œuvré au préalable afin d'organiser au mieux ce moment d'échanges et de retrouvailles, et a assuré le service le jour du repas.

Les personnes dont la santé ne leur permet pas de se déplacer n'ont pas été oubliées. Les membres du CCAS leur ont porté à leur domicile un colis composé de produits choisis par leurs soins.

Cette année, le colis couple a été instauré. Ce qui permet aux couples ne pouvant participer au repas de déguster un plat cuisiné et d'autres mets plus copieux.

Les Sapeurs Pompiers

L'année 2010 au CI de St-IGNAT s'est déroulée dans de très bonnes conditions avec un nombre croissant d'interventions (plus de 60) depuis le début de l'année.

Le nouveau Centre d'Intervention (livré depuis le premier trimestre 2010), a permis d'améliorer les conditions de travail et de vie de nos sapeurs pompiers.

Les manœuvres ont lieu chaque 1er dimanche du mois et regroupent tous les pompiers pour la formation continue des premiers secours et incendie dont les techniques évoluent en permanence.

Si l'envie de rejoindre le CI de St-IGNAT vous tente, le meilleur accueil vous sera fait.

L'amicale des sapeurs pompiers de St-IGNAT/St-LAURE vous remercie de l'accueil qui lui est réservée tout au long de l'année et lors du passage du traditionnel calendrier de fin d'année, et vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le banquet annuel des sapeurs pompiers aura lieu le samedi 29 janvier à 20 heures dans la salle communale de St-IGNAT ou vous serez les bienvenus pour la soirée dansante de la St-BARBE.

Inauguration de la caserne des pompiers

Le centre d'intervention de Saint Ignat est composé de vingt-quatre sapeurs-pompiers des communes de Saint Ignat, Saint Laure et Surat, sous la responsabilité de l'adjudant-chef Jean-Claude Chavenon et de son adjoint le sergent Jean-Pierre Bellan.

La commune de Saint Ignat a mis à disposition du SDIS une partie du bâtiment utilisé par les ateliers municipaux, rénovés en 2009.

Le projet de construction de cette caserne, sous la maîtrise d'œuvre de Georges Gardize architecte à Cébazat, consistait

en la création d'une travée en rez-de-chaussée, de vestiaires, de bureaux et d'une salle de formation, soit une surface utile de 165 m².

L'inauguration officielle du centre d'intervention a eu lieu vendredi 25 juin, en présence de Jean-Claude Daurat, 1er vice-président du conseil d'administration du SDIS 63, Jean-Yves Lallart, Sous Préfet de Riom et de nombreuses personnalités ayant œuvrées pour cette réalisation.

A cette occasion, une plaque commémorative, en mémoire de Robert Palmier, a été dévoilée. Ce projet tenait très à cœur à notre ancien maire, qui n'a malheureusement pas pu voir sa finalisation. L'assemblée a eu une pensée émue pour lui et sa famille en ce jour pourtant festif.

LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Les différentes cérémonies commémoratives d'événements marquants de notre Histoire ont été célébrées le 8 mai, le 14 juillet, le 11 novembre et le 5 décembre.

Les rassemblements devant le monument aux morts, avec dépôts de gerbes, se font en présence des membres du conseil municipal, des anciens combattants, des sapeurs pompiers et des habitants de la commune.

Les défilés sont accompagnés par la musique d'Entraigues « l'Epi d'or ».

A l'issue de chaque cérémonie, les personnes présentes se réunissent autour du verre de l'amitié ou d'un buffet campagnard à l'occasion de la fête nationale.

Commémoration du 8 mai 1945

Dans le cadre du 70e anniversaire de la seconde guerre mondiale, Hubert Falco, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants, a souhaité rendre hommage aux quelques 250 000 anciens combattants de la seconde guerre mondiale par la remise d'un diplôme d'honneur.

M. Verreaux Fernand de Tyrande a reçu cette distinction des mains du Maire accompagné de ses adjoints .

Malheureusement, M. Verreaux, doyen de la commune, est décédé au mois d'août.

Son épouse, à qui nous adressons nos sincères condoléances, nous a permis de retracer sa vie de combattant.

Fernand Verreaux, né le 8 avril 1914 dans les Ardennes, a donné 7 ans et 4 mois de sa vie au service de la France.

En effet, il a d'abord servi du 15 avril 1935 au 14 octobre 1936 en Algérie, puis il a été rappelé du 24 août 1938 au 5 octobre 1938 aux premiers jours des conflits de la seconde guerre mondiale, du 25 août 1939 au 11 avril 1940 et enfin du 16 juin 1940 au 10 avril 1945.

Il a combattu dans les Ardennes tout près de la ligne Maginot où il était maître pointeur (17e régiment d'infanterie).

Pour lui, la guerre s'est terminée par 5 années de captivité, tout d'abord en Allemagne puis en Prusse orientale. Nous ne doutons pas de la dureté des conditions de vie.

Nous lui rendons aujourd'hui hommage pour son dévouement au service de la France.

Remise de médailles aux pompiers

À l'occasion de la cérémonie du 14 juillet, deux sapeurs pompiers du centre d'intervention Saint Ignat-Saint Laure-Surat ont été décorés.

Suite à leur départ à la retraite, Sylvain Grand et Francis Dinet ont reçu une médaille pour célébrer leurs 20 et 22 ans de services respectifs.

Ces décorations ont été remises conjointement par Jean-Claude Chavenon, chef de corps, Christian Duissard, ancien chef de centre, et les Maires des 3 communes concernées Philippe Cartailler, Michel Pradel et Jean-Paul Liabeuf.

CHIENS ET CHATS ERRANTS

Il est demandé aux habitants d'être particulièrement vigilants quant à la divagation de leurs chiens et de leurs chats.

En effet, durant l'année, des riverains se sont plaints d'agressions subies par des chiens échappés de chez leurs maîtres. Afin qu'aucun accident ne soit à déplorer, assurez-vous que vos compagnons restent chez vous ou sortent en votre compagnie.

D'autre part une recrudescence de chats errants plus ou moins domestiqués est à noter aux villages de Champeyroux et de Saint Ignat. Il est nécessaire de contrôler les naissances afin que le surnombre ne crée pas les nuisances constatées par les riverains : miaulements intempestifs (en particulier durant les périodes d'accouplement), excréments et mauvaises odeurs.

Merci de votre compréhension.

La vie des associations
Comité des fêtes

Loto

Quine ! c'est le mot magique souvent prononcé au cours du loto organisé par le Comité des Fêtes. Les amateurs de ce jeu sont venus en très grand nombre pour essayer de gagner au moins un des quarante-cinq lots proposés. Parmi les gros lots : four à chaleur tournante, V.TC., lave-vaisselle. Les enfants n'ont pas été oubliés, en effet 76 cartes gratuites avaient été distribuées à l'école communale sans compter les enfants extérieurs à la commune. Les plus chanceux ont remporté un MP4, un jeu de société et pour les autres un lot de consolation.

Marché de Noël

Pour ce premier week-end de décembre, les visiteurs sont restés fidèles et nombreux au marché de noël du Comité des Fêtes de la Commune de SAINT-IGNAT. 35 exposants étaient présents et ont proposé : sapins de noël, vin, foie gras, miel, pain d'épice, chocolats, etc... et chacun a pu faire son choix pour trouver également le cadeau original à travers des objets en verre peint, en porcelaine peinte, des bijoux, des compositions florales, de la vannerie, etc...

L'alimentation, sous le parquet, a suscité un vif intérêt

Bien sûr le Père Noël a été fidèle à son rendez-vous le dimanche pour récompenser tous les enfants présents qui ont pu aussi accéder à l'atelier préparé à leur intention.

Le stand de l'école a proposé les articles confectionnés par les enfants

Potée

Neige, verglas, brouillard étaient au programme de la soirée Potée organisée par le Comité des Fêtes de la Commune de SAINT-IGNAT. Les amateurs de ce plat bien auvergnat sont venus se réchauffer en dégustant un bon repas, les bonnes tartes préparées dans le four communal et ont pu passer malgré tout une agréable soirée.

Malgré le temps, la salle était bien remplie

Marche

Malgré le temps menaçant, 43 marcheurs ont pris le départ de la salle polyvalente et se sont lancés sur un des deux parcours des bords de Morge. Bien entendu un ravitaillement énergétique avait été prévu en cours de parcours.

Marcher pour une bonne cause

Le Comité des Fêtes, organisateur, avait choisi que l'ACTE AUVERGNE serait bénéficiaire de la recette de cette journée. C'est ainsi qu'un chèque de 500 euros a été remis à l'ACTE en

La remise du chèque dans les locaux flambant neuf

présence de bénévoles et de deux parents d'enfants hospitalisés et ceci à l'Hôpital d'ESTAING.
Une visite guidée a pu nous faire découvrir l'aménagement des nouveaux locaux. Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette marche ou offert des dons.

Maisons fleuries

C'est 12 candidats qui ont participé au concours « maisons et jardins fleuris » organisé par le Comité des Fêtes. Toujours très fleuris et bien soignés les maisons et jardins de nos participants montraient au jury leur passion pour les fleurs, le travail bien fait et l'on pouvait constater que tous avaient bien « la main verte »

Les participants des maisons fleuries et Monique avec sa médaille bien méritée

Tous se sont vu remettre une jolie plante (André SEGUIN de Champeyroux, Anne-Marie Rougier, Anna ALVES, Antoine CHEMINAT, Gilles CONGIU, Monique CONGIU, Maguy GAGNEVIN, Claudie GARY, Christine JOLY, Elie MALVAL, Thérèse SEGUIN) et le 1er prix (Lionel BOULON) a lui gagné un abonnement d'un an au magazine Rustica.
À cette occasion, la municipalité a voulu remercier et féliciter la Présidente du Comité des Fêtes, Monique Treillon, pour son assiduité (présente depuis la création) et son engagement (8 ans comme secrétaire et présidente depuis1994) en lui remettant la médaille de la commune.

Ateliers de Loisirs Créatifs

L'aquarelle, tout un art

Toujours présents, les ateliers de loisirs créatifs, créés par le Comité des Fêtes, se portent plutôt bien. Ouverts les mardi et jeudi de 19 h à 21 h (sauf vacances scolaires) ils proposent aux 12 personnes inscrites de l'aquarelle le mardi et des travaux plus variés le jeudi. Toujours encadrés par des personnes compétentes et bénévoles, ces ateliers répondent à des demandes même au-delà de la commune. On peut apprendre l'aquarelle et travailler la mosaïque, la pyrogravure, la peinture sur verre, etc....
Deux expositions par an, pour la fête de l'ortie et les marchés de Noël, montrent que l'imagination et la dextérité ne manquent pas aux ateliers de loisirs créatifs tout en précisant que beaucoup n'avaient jamais tenu un pinceau avant. Bravo à toutes ces personnes.

On peut associer l'aquarelle aux techniques du collage, on peut (doit) associer le travail sérieux à la bonne humeur

Fête de l'Ortie

Pour sa 16ème édition, la Fête de l'Ortie et la 4ème journée du miel ont été un franc succès. Une fois de plus le Comité des Fêtes de la commune de ST IGNAT avait bien ordonné cette journée qui compte de plus en plus de personnes du département et des départements voisins. L'ortie a toujours du succès et l'Urtica dioica est présente dans les conférences, exposition et différents produits frais ou conditionnés. C'est tôt le matin que la traditionnelle soupe à l'ortie a commencé de chatouiller l'odorat des premières personnes, s'en est suivie la sauce à l'ortie pour accompagner les repas de la matinée.

Comme tous les ans, le repas a régalé un grand nombre de convives

Dès 10 h M. CLAEYS, aromatologue, faisait découvrir, au cours de sa conférence, les bienfaits de la cure dépurative d'automne. M. CASSAR, quant à lui, parlait des bienfaits du miel et de la gelée royale.

L'assistance est très attentive aux propos du conférencier

Toute cette journée a été rythmée par le GATEC JAZZ BAND et « CHRIS ET ISA » pour la matinée. L'après midi c'est LA GRANGE qui a animé le cœur de la fête et la BANDA « LE CREST ZI ORCET » a déambulé dans les rues du village et entre les stands de brocante, d'artisanat et de produits régionaux et a même « chatouillé » les jambes de certains qui n'ont pas hésité à chanter et à danser.

Le ferronnier d'art a eu beaucoup de succès tout au long de la journée

En ce qui concerne la Confrérie « les amis de l'ortie », elle compte un nouveau membre. A 15 H Christine MARTINS, toute de vert vêtue, a prononcé la phrase magique et a mangé la feuille d'ortie (sans se piquer). Vingt personnes composent notre confrérie qui est très sollicitée et qui n'hésite pas à se déplacer à l'extérieur : Fermier d'Or à la Chambre d'Agriculture, Fête du Terroir à CEBAZAT, Fête de la POMME à MALINTRAT et Fête des Vendanges à MEZEL.

Cette journée réservée à l'ortie et au miel s'est déroulée une fois de plus avec le soleil, souhaitons que ce dernier soit de la partie chaque année.

L'urtica dioica et le miel seront encore à SAINT IGNAT en 2011 et dès le mois de janvier le Comité des Fêtes prépare cette manifestation qui ne manque pas de piquant avec l'ortie et de douceur avec le miel et si on en croit nos visiteurs qui a encore de belles années à vivre.

Le Comité des Fêtes de la commune de SAINT-IGNAT offre ses meilleurs vœux de bonne année, de bonne santé et plein de bonnes choses pour tous les habitants de notre commune et leur famille.

Assemblée Générale 2009

En présence du maire, Philippe CARTAILLER, la séance débutait par le mot de la présidence qui remerciait l'ensemble des membres pour le travail accompli. Elle soulignait l'aide spontanée et généreuse que nous apporte un certain nombre de personnes de la commune et aussi de l'extérieur. Ensuite elle présentait le compte rendu moral des activités de cet exercice.

Le trésorier donnait le bilan financier qui laisse apparaitre un résultat positif après une année 2009 légèrement négative. Le Comité des Fêtes peut donc aborder 2011 avec optimisme.

L'assemblée enregistrait ensuite l'arrivée d'Aline Faye et d'Isabelle Palmier comme nouveaux membres.

Pour finir cette assemblée Générale, le calendrier 2011 était élaboré, avec la reconduite de toutes ses manifestations.

LE BUREAU	LES MEMBRES
-Présidente : Monique TREILLON	- Philippe CARTAILLER
-Vice-Président : Raphaël MALZIEU	- Jérôme DUISSARD
-Trésorier : Patrick PALMIER	- Aline FAYE
-Trésorier Adj : Dominique BRESSON	- Cécile GRIFFET
-Secrétaire : Cécile GRIFFET	- Jean-François GRIFFET
-Secrétaire Adj : Cécile MALZIEU	- Marinette MURAT
	- Isabelle PALMIER
	- Pascale PRUVOST

Toute personne qui souhaite s'investir au sein du Comité des Fêtes est la bienvenue.

LES COMPAGNONS DU FOUR

Meilleurs voeux 2011 ! Prospérité, santé et sérénité partagées !

Les traditionnelles et belles illuminations de Champeyroux ont clôturé 2009, grâce à la volonté des habitants de Champeyroux qui, cette année encore, ont décoré leur maison !

Malgré la grippe et le froid, ils sont venus, les courageux coureurs ! Les Compagnons hésitaient à maintenir le départ pour

des questions de sécurité au vu de l'état de la chaussée mais les habitués de ce rendez-vous ont insisté pour participer.
123 sportifs se sont défiés lors des 5 Kilomètres de la Corrida, encouragés par de nombreux spectateurs ! Nous pouvons encore saluer cette enthousiasme !

Les performances ont pâti des conditions météorologiques mais la course a eu lieu sans incident ! Nous tenons, d'ailleurs, à renouveler nos remerciements à Monsieur le Maire et les services techniques de la commune qui ont contribué à ce que cette course se déroule dans de bonnes conditions. Samedi, malgré la neige et le froid, le petit train a circulé et tous ont pu profiter des animations et du vin chaud !

L'Assemblée Générale des Compagnons s'est tenue le 7 février 2010 et n'a pas vu malheureusement l'engagement de nouveau compagnon. L'équipe se réduit et est de 7 personnes ! Même si, beaucoup de champerounaires ou d'amis ou de voisins viennent apporter leur aide à chaque grande occasion. Grand merci encore pour leur soutien !

Grande Re-nouveauté pour le concours de Belote de cette année qui a eu lieu le 28 février 2010, à la salle des Fêtes de Saint-Ignat. Plus de 50 équipes motivées se sont partagées, selon leur classement, des pièces de boeuf et/ou un lot.

Un peu plus tard dans l'année, 120 convives se sont réunis, sous les serres, pour partager le méchoui, le 27 juin. Comme d'habitude le mercure est monté très haut et à tout point de vue : quelle ambiance ! La Saint-Jean n'a pu avoir lieu faute de moyens humains et financiers ! Quel dommage ! Nous le regrettons fortement, comme la plupart des champerounaires !

Le 16 et 17 octobre 2010, la Fête du Pain a eu lieu malgré un temps froid et pluvieux. Mais cela n'a pas empêché de nombreux habitants de venir acheter pain, pâtisserie, pâté aux pommes de terre, pompes aux grattons, pompes aux pommes....cuits dans le four communal. 130 personnes, dont des groupes extérieurs à la commune, ont dégusté , le dimanche, les tripes et les patates au four qui avaient cuit dans le dit-four. Bien sûr, ce repas n'aurait pas été complet sans la terrine des Compagnons, les tartes et le pain.

Ce fut un temps d'intense animation, la semaine précédente, pour chauffer le four, éplucher les pommes de terre et les oignons, les pommes... Encore merci à toutes les petites mains, les plus grosses aussi ! Mais voyez déjà, le 17 décembre, les coureurs sont là, prêts encore une fois à battre les pavés de notre village ! Puis, le lendemain 18 décembre, arrive le Père Noël et les différentes animations (ses promenades à dos d'âne, dans le petit train, la dégustation du vin chaud, des crêpes, de la soupe à l'oignon ...etc !) qui comme chaque année vous sont proposées ! Et tout cela, dans un joli bourg tout décoré qui remplit d'émerveillement les yeux des petits et des grands.

Alors, Champerouncaires, nous sommes entrés dans une année charnière !

Une nouvelle décennie, qui verra la disparition ou la continuité des festivités organisées par les Compagnons du Four !

Nous y croyons toujours et nous voudrions tant continuer mais sans « de nouvelles bonnes-volontés », nous allons devoir déposer les armes !

Mais profitons encore pleinement des bons moments pour 2011 ! N'oubliez pas d'inscrire les dates dès à présent sur votre calendrier : Concours de Belote, méchoui, fête du pain et les fêtes de Nöel ! (5 rendez-vous à ne pas manquer !)

NDLR : En raison d'un problème d'effectif, les festivités de fin 2010 ont été annulées.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE CHAMPEYROUX (APE)

L'arrivée de cette nouvelle année est une fois de plus l'occasion de se retourner un instant et de regarder toutes les activités et projets mis en place cette année.

L'association des parents d'élèves, dont la vocation est de participer au financement des activités de l'école, a souhaité de nouveau mettre en place diverses manifestations en lien avec la thématique du projet d'école : l'Asie.

Au mois de décembre, l'association a répondu avec plaisir à l'invitation du comité des fêtes à participer au marché de Noël. A cette occasion, des parents d'élèves se sont relayés pour tenir le stand de l'école le dimanche et proposer aux visiteurs différentes décorations de Noël réalisées par les enfants de l'école.

Le 13 mars a eu lieu le traditionnel repas précédé comme chaque année d'un spectacle préparé par les enfants et l'équipe enseignante. Comme les enfants ont été initiés à l'aïkido dans le cadre du projet d'école, ils nous ont proposé une démonstration d'aïkido. La soirée a également été animée par des danses et chants chinois. Le repas était sur le thème de l'Asie. Les personnes présentes ont pu se régaler avec les nems, le poulet au curry, les beignets et autres spécialités chinoises.

L'arrivée du printemps et de la saison des plantations a de nouveau donné l'occasion aux jardiniers de s'exprimer.

En effet, cette année encore, l'association a proposé à tous les habitants de commander des plants de fleurs ou de légumes. Chacun pouvait ensuite venir récupérer sa commande à Saint Ignat et se mettre au travail.

Pour le printemps à venir, cette opération sera reconduite, alors si vous n'aviez pas reçu de bon de commande dans votre boite aux lettres aux environs du 15 avril, n'hésitez pas à contacter l'école ou la mairie.

La fin de l'année scolaire approchant, la kermesse s'est déroulée le 13 juin. Cette journée fut l'occasion pour les enfants de présenter un spectacle sur le thème de l'Asie puis de s'amuser aux différents stands proposés par l'association : chamboule tout, château gonflable, pêche à la ligne, parcours....

Les sommes collectées lors de ces manifestations ont permis de financer différentes activités pour les élèves de l'école : piscine, sortie à la Ruche des Puys, au cirque, voyage à Saint Front et d'acheter du matériel (livres et instruments de musique).

L'équipe enseignante a encore de nombreux projets pour l'année scolaire en cours : conte musical, concert de rock, voyage à la Bourboule... L'APE organisera donc cette année encore de nombreuses manifestations pour financer ces activités.

Les manifestations sont ouvertes à tous : parents, amis, habitants de la commune...

Nous vous remercions de votre participation et vous attendons encore nombreux cette année.

L'Association des Parents d'Elèves vous souhaite une bonne et heureuse année festive !

LE COMITÉ PAROISSIAL

Messe des Rameaux

Article du Semeur Hebdo

La cérémonie des Rameaux s'est déroulée à Saint Ignat avec une large assistance, dans une ambiance priante et recueillie et ceci dans une église fleurie et décorée avec soin.

Le Comité paroissial remercie les personnes qui, régulièrement, s'occupent du ménage et du fleurissement afin d'offrir à tous une église accueillante et pleine de vie.

La Paroisse remercie M. le Maire et son conseil pour avoir effectué les travaux demandés : la peinture des portes de l'église et le récupérateur d'eau.

Maison paroissiale d'Ennezat

2 rue des Bordets - 63720 Ennezat

Tél. : 04 73 63 80 30

Télécopie : 04 73 60 93 75

http://saintmichel63.canalblog.com

Des permanences sont organisées au presbytère d'Ennezat les :

- Mercredi matin de 9h30 à 12h
- Mercredi après-midi de 14h30 à 16h30
- Samedi matin de 10h à 12h

SAINT-IGNAT

❑ En paroisse

Dimanche de la santé

Le Père Terriac et l'équipe évangélique des malades.

La messe dans le cadre du dimanche de la santé a été célébrée par le Père Terriac, en l'église de Saint-Ignat, samedi 6 février à 16 h, pour l'ensemble de la paroisse Saint-Michel en Limagne Noire.

Une procession avant la messe rassemblait tous les responsables de l'équipe paroissiale portant les offrandes jusqu'à l'autel.

Une belle assistance emplissait l'église où l'atmosphère était recueillie et rehaussée par de très beaux chants, accompagnés par de la musique.

Le Père Terriac, dans son homélie, relatait la pêche miraculeuse de saint Pierre et, comme celui-ci, ne pas douter, avoir confiance en la parole de Jésus. Il demandait ensuite de prier pour les malades, les personnels soignants, ceux qui les accompagnent, ainsi que les personnes âgées, seules ou isolées, et de faire un geste pour les aider et leur témoigner notre sympathie et amitié.

Michèle Borot, responsable de l'équipe évangélique des malades pour l'ensemble paroissial, ainsi que toute l'équipe ont préparé et animé avec dévouement cette belle cérémonie.

Et pour clôturer cette célébration, le pain bénit était offert à tous les fidèles.

ESCCSM Basket

Entente Sportive Champeyroux-Chappes-Surat-Les Martres Basket

C'est reparti pour une nouvelle saison. Bien que l'effectif de licenciés soit moindre par rapport aux années passées (< 50 licenciés), notre club de basket peut compter sur une poignée de fidèles dirigeants pour maintenir son activité. Notre association fonctionne grâce au bénévolat d'une dizaine de personnes qui œuvrent durant près de 10 mois sur 12 pour offrir une solution sportive optimale aux enfants de nos communes à partir de l'âge de 4 ans.

Composition du Bureau directeur pour la saison 2010-2011

Présidente : Caroline Labbe

Vice-présidente et Secrétaire : Marjorie Vellard

Trésorière : Sarah Planche

Membres actifs : Alix Champion, Aurélie Champion, Evelyne Datario, Candy Delhoumeau, Caroline Person, Séverine Fournier

Du nouveau dans la gestion des équipes

Notre club n'ayant pas les capacités matérielles et humaines pour engager une équipe par catégorie, nous avons fait le choix, cette saison encore, de poursuivre notre développement externe en renouvelant notre coopération avec nos homologues d'Ennezat-Joze et de Lussat. Ce partenariat permet à chaque jeune de pouvoir intégrer l'équipe de sa catégorie, même si le club auquel il est licencié n'en possède pas. Cela nous permet de multiplier les disponibilités de salles et d'accroître les ressources en encadrement. La gestion des équipes a été répartie de la manière suivante :

ESCCSM Champeyroux-Chappes	SBC Ennezat-Joze	AL Lussat
Mini-poussins plateaux	Baby-basket	Poussins
Mini-poussins championnat	Cadettes	Poussines
Minimes filles		Benjamines

Les Seniors Féminines

Une excellente saison passée a promu l'équipe senior féminine de Champeyroux-Chappes-Surat-Les Martres en tête de sa poule et l'a conduite à disputer la finale pour le titre de championne du Puy-de-Dôme, catégorie Départementale Féminine 3 (DF3 ex-Honneur). Ceci a valu la montée de l'équipe en DF2 (ex-Promotion d'Excellence). A l'image du monde professionnel, l'équipe féminine a subit quelque remaniement avec des départs en « retraite », des changements d'orientation et des congés maternité. Il a donc fallu composer avec un nombre restreint de joueuses. Mais comme la saison précédente les filles évoluent sans entraîneur et sans coach, et malgré de belles prestations, même si les résultats sont mitigés, nous retrouvons toujours une équipe soudée et solidaire sur le terrain.

Recette sportive

Voici les ingrédients pour élaborer un bon match de basketball

Prenez 2 équipes motivées. Ajoutez un ou deux arbitres (selon ce que vous avez sous la main) et placez-les au centre du terrain. Sur une table à part, mélangez un marqueur (pour la feuille de marque) et un chronométreur. Veillez à ce qu'ils soient bien attentifs. Prévoyez un responsable de salle pour gérer les éventuels débordements de foule. Saupoudrez le tout d'un public en délire qui peut être composé au choix de parents, enfants, amis, collègues, fervents supporters ou simples passants. Laissez mijoter pendant 4 périodes de 10 minutes. Pensez à consulter le score régulièrement sur le panneau d'affichage. Au coup de sifflet final lancez les applaudissements. A déguster avec un petit verre de l'amitié, cuvée Buvette

Les dirigeants et licenciés du club de basket souhaitent à l'ensemble des habitants des communes de l'Entente Sportive une excellente Année 2011 !

L'Entente sportive Football Champeyroux - Surat - Les Martres

La saison 2009/2010 était particulière. En effet, les championnats devaient être restructurés, entraînant de ce fait la relégation de trois équipes par poule à partir de la 1ère division. Aussi l'objectif pour les deux équipes était le maintien.

Les parcours des deux équipes ont été inverses. L'équipe II débutait par une victoire qui laissait espérer un parcours serein. Malheureusement, l'équipe II accumulait les mauvais résultats au

cours des rencontres suivantes. Flirtant avec la fin de classement, il a fallu attendre les derniers matches avant la trêve pour voir un début de redressement. Les intempéries ont perturbé la reprise de la compétition. Le début des matches retour fut meilleur malgré quelques ratés. Mais grâce à une cohésion retrouvée, les bons résultats se sont succédés ce qui a permis à l'équipe II de terminer 4ème de sa poule.

L'équipe I entamait très bien le championnat. Elle se classait dans le haut du classement. Trois équipes prenaient tour à tour la position de leader de la poule. A la trêve, l'équipe se classait 2ème. Mais là aussi, l'interruption du fait des intempéries brisa l'élan du groupe. Les mauvais résultats se succédèrent. La réaction qui survint lors des dernières rencontres ne permit, à l'équipe I, que de terminer à la sixième place de la poule. L'objectif initial était atteint mais les bons résultats du début, laissaient espérer une autre issue.

Suite à l'assemblée générale du 12 juin 2010, la composition du bureau est comme suit:

Président : M.GONCALVES José,

Secrétaire : M.ALVAREZ Dominique, trésorier M.SEGUIN Joël,

Membres : MM.BOROT S., CHAMBON M., CHAMPIGNY Bertrand, GIRARD A., GRENET R, LIABEUF C., POUGET C, VEXENAT Frédéric

Un constat : il est de plus en plus difficile pour les clubs de notre taille d'équilibrer leur budget car dépendant du résultat des différentes manifestations organisées par le club

Pour la saison 2010/2011, la restructuration des championnats se poursuit. Aussi, cette année, c'est encore trois équipes par poule qui seront reléguées au terme du championnat. Donc l'objectif est pour l'équipe I est d'assurer le maintien et bien figurer dans le championnat de 1ère division. Pour l'équipe II, il s'agit de confirmer les bonnes prestations entrevues lors de la fin saison écoulée. Thierry LAROCHE a en charge l'entraînement des équipes seniors et sera le responsable de l'équipe I. Roland GRENET a en charge l'équipe II. Cette saison, l'effectif du club est d'environ 40 joueurs seniors et 16 jeunes. L'ESCSM fait partie du Groupement Formateur Limagne. Le G.F.L. est une école de Foot labellisée par le District du Puy de Dôme. Le Groupement possède des équipes dans chaque catégorie. L'encadrement est composé de 25 éducateurs diplômés. N'oublions pas que les jeunes sont l'avenir du club.

En ce début de championnat, l'équipe II réalise un départ mitigé. Le manque de cohésion se fait sentir du en partie à l'incorporation de nombreux jeunes venus renforcer notre effectif et également par un groupe modifié en permanence suite aux absences. Il faudra rapidement retrouver un collectif afin d'assurer l'objectif de la saison. L'équipe I après un départ difficile, semble peu à peu retrouver son jeu et les résultats viennent récompenser le travail.

L'ensemble des joueurs et dirigeants remercie toutes les personnes qui par leur aide et soutien nous permettent de maintenir notre club en activité. Nous souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes et une très bonne année 2011.

Venez nous retrouver sur notre site Internet: champeyroux.footeo.com

Équipe 2010 - 2011

LA CUMA

La CUMA (Coopérative d'utilisation de Matériel Agricole) a tenu son assemblée générale samedi 23 janvier 2010 à la salle polyvalente. Jean-Claude Seguin, Président, a ouvert la séance. Il a souhaité la bienvenue à tous, a remercié les adhérents d'être venus nombreux, ainsi que les membres du bureau pour leur travail accompli tout au long de l'année.

Christian Francolon, secrétaire, a présenté le rapport moral de la coopérative et a rappelé les comptes-rendus des réunions de l'année écoulée.

Jean-Claude Palmier, Trésorier, a donné le bilan détaillé, avec présentation des chiffres au tableau, pour toutes les opérations effectuées sur le matériel au cours de l'exercice, faisant apparaître un bilan positif. Cela permet pour l'année 2010, le renouvellement de la herse Lachaud et du broyeur 4 rangs Lagarde, remplacé par un de marque Khun, identique à celui actuellement à disposition.

Le traitement Pyral est effectué par Jérôme Duissard.
Le mandat de trois administrateurs, Jean-Claude Seguin, Thierry Bodiment et Julien Grenet, arrivé à échéance a été renouvelé, ainsi que celui du contrôleur de gestion Albert Redon.
Après cette assemblée générale ordinaire était convoquée une assemblée générale extraordinaire de la CUMA pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- mise en harmonie des statuts par l'arrêté du 25 mars 2009
- engagements et pénalités
- conseil d'administration : composition de 5 à 9 membres élus par l'AG

Pour clore ces assemblées, les adhérents se sont retrouvés autour d'un buffet et du verre de l'amitié.

Chasseurs Buxerolles Tyrande Saint Ignat

Repas chasse

Chasseurs Champeyroux Villeneuve-l'Abbé

La société de chasse Champeyroux - Villeneuve l'Abbé a eu le plaisir d'organiser le banquet de chasse annuel où les propriétaires et les chasseurs étaient conviés. Le président, Loïc Audebert, en a profité pour récompenser certains chasseurs pour service rendu à la société de chasse.

Chasseurs Champeyroux Villeneuve l'Abbé

Les pas de Romane

Cette association créée début 2007 pour aider la petite ROMANE, qui habite Tyrande, va entrer dans sa quatrième année. Elle a un double objectif : trouver des bénévoles pour l'aider à suivre à la maison une thérapie américaine basée sur une stimulation multisensorielle et rassembler des dons grâce à l'organisation de manifestations, spectacles divers, aides financières.... pour assurer ce programme coûteux et non remboursé.
Depuis son premier anniversaire, Romane, qui va avoir 5 ans en février prochain, est en constants progrès (elle rampe seule sur le sol et y prend un grand plaisir, apprend à lire et à compter et est une fillette pleine de vie). Les bénévoles travaillent dans un local agréable réalisé par son papa, avec l'aide d'amis et d'entreprises locales et grâce à des dons. Nous espérons pour bientôt une piscine adaptée qui va lui permettre de progresser plus rapidement encore «comme un poisson dans l'eau».
L'année 2010 a aussi été bien remplie et les personnes qui l'entourent sont fidèles et dévouées. Plusieurs actions réalisées en 2009 ont été renouvelées et seront poursuivies et améliorées en 2011.
Durant le mois de décembre 2009, l' opération «Paquets Cadeaux» à la FNAC de Clermont-Ferrand a mobilisé de nombreux bénévoles et amis et a très bien marché. Cette action est renouvelée en 2010, en parallèle avec les Restos du Cœur.
L'après-midi «Contes auvergnats» pour petits et grands s'est déroulée le dimanche 8 février dans la salle des fêtes de St Ignat. L'entrée était gratuite, le public chaleureux et le spectacle s'est terminé par un goûter confectionné par les bénévoles. L'expérience sera renouvelée en 2011.

Le même jour, une soirée théâtre était donnée avec la troupe «LEE VOIRIEN» qui nous est fidèle. Très appréciée des personnes présentes, elle a cependant souffert des conditions climatiques qui ont empêché le public de se déplacer!

Le 20 février, un concert organisé à Entraigues avec les groupes "Hors Limites» et «le Manteau à plumes» a remporté un grand succès. Un nouveau concert avec d'autres groupes est programmé pour 2011.

Le 27 mars , l'association organisait une SOIREE CABARET salle

Dumoulin à Riom, La salle était comble et les participants ont beaucoup apprécié les numéros présentés: jonglage, magie, chants et danses. Soirée très réussie !.

L'association a tenu son Assemblée Générale le samedi 5 juin à la salle des Fêtes de Saint Ignat. Bilan de l'année écoulée, rappel des festivités de l'année 2009, bilan financier, annonce des actions à venir et des projets et investissements à prévoir pour Romane (2 voyages/an auprès des thérapeutes au Danemark, matériels, etc).

Une journée chaleureuse qui a permis aux nombreux bénévoles accompagnés de leur famille de mieux se connaître et de partager de grands moments d'émotion.

Le tirage de la tombola dotée de nombreux lots, dont un maillot signé par l'équipe de l'ASM championne de France , a remporté un franc

succès.

Le 5 septembre, comme chaque année, nous avons participé à la fête de l'Ortie à Saint Ignat. Brocante, vente de tableaux et de confitures faites par les bénévoles, cartes... . Un stand coloré qui a ses fidèles et toujours du succès !

Fin septembre, un dîner-spectacle oriental était organisé à SAINT IGNAT par l'une des bénévoles. Salle comble, ambiance chaleureuse, repas excellent et danses très réussies qui nous ont transportés au pays des mille et une nuits ! Le public a été gâté !

Une vente de brioche à CARREFOUR RIOM qui a eu lieu en octobre a permis de faire connaître l'association. Parallèlement, le 10 Octobre, l'association a participé à la Journée du Ventre à Culhat. Ambiance et public sympathiques.

Le 6 novembre, «Sur les Pas de Romane» a organisé une Fête de la Cuisine dans la Salle des Fêtes de St Ignat, avec repas sur place, divers exposants et dégustations, cours de cuisine , ateliers d'œnologie et de décoration qui ont été très suivis. Cette Fête est prévue pour le 5 novembre 2011.

L'association participe aussi régulièrement au marché de Noël de St Ignat en décembre, où elle présente divers objets et friandises réalisés par les bénévoles.

Il faut noter que l'association est soutenue par de nombreuses associations locales ou plus lointaines qui organisent diverses manifestations pour aider Romane : Quartier Energie Simply Market Maringues, compétitions sportives de tous genres (Concours de pétanque organisé par le Tennis Club de Maringues, etc...) Cette aide est très importante pour nous.

Différentes manifestations se préparent pour 2011 et commenceront dès les premiers jours du Printemps et de l'Automne. Vous pouvez également nous rejoindre pour l'organisation de ces actions dont vous trouverez toutes les informations en cours d'année sur le site «Surlespasderomane.fr.

Un voyage au Danemark est prévu fin janvier pour faire constater les progrès de Romane aux médecins qui la suivent et modifier ses exercices en fonction de cette évolution . Depuis novembre 2007, le programme, basé sur des exercices de stimulation de la vue, de l'audition, du toucher, de l'odorat et de la motricité, a permis une nette progression en ce qui concerne l'alimentation, la vision, la compréhension et l'audition, la motricité, la communication et le langage, la compétence émotionnelle et sociale.

Il n'est pas question d'abandonner en si bon chemin et l'association a d'autant plus besoin de bonnes volontés ! Elle est toujours à la recherche de bénévoles (même si vous n'avez que quelques minutes par mois, cela suffit). Alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour faire progresser Romane. Vous pouvez aussi envoyer des dons à :

ASSOCIATION «SUR LES PAS DE ROMANE»
2 rue de la Vallaude - Tyrande
63720 SAINT IGNAT

Et surtout n'hésitez pas à appeler au 06 71 87 82 34 pour tous renseignements ou à contacter l'adresse mail: surlespasderomane@yahoo.fr. Site internet : surlespasderomane.fr

LE CANTON D'ENNEZAT AU FIL DU TEMPS

Temps forts de l'année 2009 – 2010 :

Le 18 octobre 2009, à la salle des fêtes de Varennes-sur-Morge, s'est déroulé dans une bonne ambiance, le premier loto du Canton d'Ennezat au Fil du Temps.

Les participants, heureux d'avoir passé une après-midi agréable se sont donnés rendez-vous pour le prochain loto qui sera organisé le 3 octobre 2010 à Saint-Ignat.

Lors du comice agricole d'Ennezat, le 13 mars 2010, nous avons réalisé une exposition sur le thème des croix du canton (croix de bornage, croix de missions croix du culte des morts...). Sur le même thème, les photos des participants au concours photos 2010 étaient présentées.

Les nombreux visiteurs ont redécouvert les croix de leur village ou de villages proches. Certains nous ont confié que, pris dans l'engrenage du quotidien de la vie actuelle, ils étaient passés à côté de certaines croix sans les voir.

Notre exposition s'est terminée par la remise des prix du concours photo parrainé par le Père Terriac.

Un nouveau concours photos a été lancé. Il porte sur les ' ponts et passerelles du canton '.

La participation est gratuite, le bulletin est à retirer chez vos

commerçants du canton et à déposer, avec vos photos, chez le correspondant de votre choix avant le 26 février 2011.

Les clichés des participants au concours seront présentés lors de la Foire de Printemps 2011.

CONTACTS :

Isabelle Palmier : 04 73 33 26 85 et

M. F. Marchadier 04 73 63 89 67

SIEGE SOCIAL : Mairie d'Ennezat

COMPOSITION :

Présidente : Isabelle Palmier - Entraigues

Vice-Présidente : Annick Davayat - Varennes-sur-Morge

Trésorière : M.F. Marchadier - Ennezat

Trésrier-Adjoint : Patrick Palmier - Sant-Ignat

Secrétaire : Martine Aniort - Ennezat

Secrétaire-adjointe : Michelle Simonet - Ennezat

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

QUELQUES MOTS DE « LA LIGUE CONTRE LE CANCER »

Toujours présent le cancer reste encore une maladie grave et dévastatrice. Pourtant la recherche avance, trop lentement direz-vous, mais les progrès sont bien réels.

Bien entendu les besoins d'argent sont de plus en plus grands mais la générosité des auvergnats est toujours très présente et c'est ainsi que 300.000 euros ont été remis le 2 avril 2010 et ont permis de nouveaux équipements pour les enfants hospitalisés

en cancérologie au C.H.U. de CLERMONT-FD. De même la campagne 2010 des « tulipes contre le cancer » a permis de réunir 37.500 euros pour 130.000 bulbes plantés. La somme sera reversée intégralement au Comité Départemental afin de participer au financement d'un appareil innovant à ultrasons contrôlé par I.R.M. pour le traitement des cancers de la prostate, de l'utérus et de certaines métastases osseuses au service de radiologie du C.H.U. de CLERMONT-FD.

Il est bon de constater que l'argent récolté en Auvergne reste en Auvergne et apporte une aide précieuse au C.H.U. et à l'Hôpital d'Estaing à CLERMONT-FD.

La marche cantonale du mois d'août est toujours bien fréquentée, cette année c'est 334 marcheurs, 54 V.T.T. et la somme remise est de 7.071 euros. Au niveau communal la collecte s'élève à 445 euros et reste stable vis à vis des années précédentes. Un grand merci à tous les généreux donateurs et tous nos vœux de bonne année et de bonne santé de la part de vos bénévoles.

Bernadette, Denise, Monique

BALADES EN LIMAGNE D'ENNEZAT

Venant de tous les villages de la communauté LIMAGNE d'Ennezat, une quarantaine de bénévoles se sont regroupés pour réaliser les objectifs de cette nouvelle association.

Point de départ de sa création : nos chemins de randonnées et le patrimoine qu'ils nous permettent de découvrir.

Dans ses actions, Balinzat donne donc une place importante au maintien en bon état du balisage et l'aménagement des circuits.

Concernant le patrimoine, l'association s'est appuyée sur l'état des lieux du patrimoine local.

À partir de là, les bénévoles ont manifesté un grand intérêt pour ces richesses plus ou moins reconnues.

Le regard qu'ils portent sur le territoire est un regard critique pour déceler les améliorations à apporter sur l'état des différents sites, qu'ils soient bâtis (cas de restauration de petites constructions) ou non (aménagements paysagers susceptibles de conserver ou de redonner à nos villages une harmonie quelquefois perdue).

Le travail en équipe permet de se pencher sur des besoins précis et d'apporter des solutions en tenant compte des textes sur l'urbanisme et l'environnement. Pour cela, l'association bénéficie de l'aide d'organismes compétents, de l'appui et du soutien financier des collectivités locales.

Manifestations

La partie visible de notre association est bien sûr, l'organisation de randonnées à thèmes.

Découverte de nos communes et de leurs richesses : en 2010, Ennezat en avril, les Martres-sur-Morge en juillet, Saint-Laure en octobre.

Randonnée au pied de nos haies de Limagne en septembre.

Déjà en place depuis quelques années, la randonnée VTT et pédestre de Saint-Beauzire en juin.

Projets

Maintenir nos chemins de randonnées agréables à la marche.

Poursuivre le travail d'approfondissement sur notre patrimoine, et les randonnées découvertes d'autres communes, randonnées botaniques et ornithologiques…

En clair, participer à la vie locale avec les idées de chacun , et les propositions de tous pour les réaliser.

Pour adhérer à l'association, inscription 6€ par personne, 10€ par couple.

Pour tout renseignement :

balinzat@orange.fr

blog : http://balinzat.canalblog.com/

ECHOS DES VILLAGES ET DES RUES

Réunion du club des jardiniers de France

À l'initiative de M. Rougeron Christian, correspond du club des jardiniers de France, une réunion publique sur le thème des haies fleuries a eu lieu à la salle polyvalente de Saint Ignat le 12 janvier 2010.

M. Jardillet Jean-Claude, animateur radio bien connu des auditeurs de France bleue Pays d'Auvergne, a présenté les différentes façons de créer une haie fleurie. Il a détaillé différents exemples de haies fleuries : en Buddleia (ou arbre à papillons), en lilas (qui se taille après la floraison, en photinia (de couleur grenat), en viorne lantane (boules de neige) qui produit des fleurs odorantes et attractives pour les abeilles, en rosiers greffes ou encore en saules qui se multiplient rapidement et sans frais.

Une vingtaine de personnes a suivi avec attention ces explications très enrichissantes pour les jardiniers, plus ou moins experts, qu'ils sont.

M. Rougeron a conclu la réunion en évoquant un projet pour 2010 qui consistera en la création d'un jardin pédagogique sur le canton d'Ennezat.

Boucle entre Sioule et Morge

Dimanche 28 mars, le départ de la première édition des boucles Sioule et Morge, organisée par le Vélo Club Riomois, a été donné place de la Mairie par Elie Malval.

Cette course a été un vrai succès puisque 130 coureurs représentaient les clubs de la région Auvergne et même de régions proches comme la Bourgogne ou Rhône Alpes.

Les coureurs devaient parcourir la distance de 115 km environ sur les routes de Limagne.

A l'arrivée à Pessat-Villeneuve devant un nombreux public de supporters, Frédéric Vincent du VC Ambert s'est imposé au sprint devant ses sept compagnons d'échappée, Leclercq de l'USP Issoire, Regner de l'AC Cusset, Leplat du VC Cournon, Roux de l'AC Cusset, Moreau du VC Cournon.

En ce qui concerne les Riomois, Delaire termine 12e, Callaou 31e et Velasco 33e.

Trente cinquième rallye du printemps

Les Cyclos Randonneurs Clermontois ont organisé, dimanche 7 mars 2010, un rallye de cyclotourisme intitulé « trente cinquième rallye du printemps ».

A cette occasion, ils ont organisé un contrôle et un ravitaillement pour les participants à la salle des fêtes de Buxerolles

Malgré le froid, une centaine de cyclotouristes ont répondu à l'appel de leurs clubs.

Une coupe de la commune de Saint Ignat a été remise au club de Bellerive sur Allier.

Repas du village de Buxerolles

Dimanche 6 juin, une quarantaine de convives âgés de 6 à 95 ans, de Buxerolles et La Côte Rouge pour la plupart, se sont retrouvés pour le repas de village, en présence du Maire.

Le menu traditionnel se composait de pain, de viandes, de pommes de terres et de tartes cuites au four du village et de saumon à l'oseille.

Il faut noter la grande implication des participants dans la préparation qui concerne aussi bien la chauffe du four que la cuisine, la cuisson, la décoration florale ou le rangement. C'est grâce à la bonne volonté et au dévouement de chacun que ce repas se déroule dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Après le repas, malgré la météo peu clémente, se sont enchaînées les parties de pétanque et les discussions.

Les festivités se sont achevées le lendemain par la dégustation de la désormais célèbre soupe de poissons qui contribue à la renommée de ce repas !

Repas du village de Villeneuve

Les habitants de Villleneuve se sont encore retrouvés nombreux cette année pour le repas du 20 juin. Ils se sont attablés autour de plats succulents préparés par tous les habitants. Ce repas est l'occasion pour les nouveaux habitants de faire connaissance avec les plus anciens. Pour tous c'est l'occasion d'échanger dans un moment de convivialité.

Cette convivialité sera de nouveau au rendez vous pour le repas d'hiver du village autour du gigot, de la pompe aux pommes et autres mets savoureux.

Journée festive au village de la Côte Rouge

Article de La Montagne

Journée festive au village de la Côte Rouge

CONVIVIALITÉ. Le plaisir de retrouver pour partager une bonne journée.

Pour la troisième année consécutive, les habitants du village de la Côte Rouge ont organisé une journée festive autour d'un jambon cuit à la broche par Marcel Derrouche.

Ce village a la caractéristique d'être situé sur trois communes : Saint Ignat, Saint laure et Maringues. Par ailleurs, un élu de chacune de ces communes était présent à l'apéritif.

Repas du village de Saint-Ignat

Article de La Montagne

SAINT-IGNAT

Un repas villageois toujours apprécié

FÊTE. Les habitants du village de Saint-Ignat se retrouvent une fois l'an pour passer une journée agréable autour d'un barbecue. Cette année, une quarantaine d'entre eux ont échangé les nouvelles lors du repas, avant d'occuper l'après-midi autour de jeux : ballon pour les uns, pétanque pour d'autres. Certains ont profité du soleil pour faire une balade. La plus âgée des convives avait 84 ans et le plus jeune 3 mois. Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.

Les Vallots en musique

Le 12 juin dernier, les habitants de la rue des Vallots ont organisé leur traditionnel repas de quartier.

Tous se sont retrouvés sous le barnum monté par les hommes le matin, pour un premier apéritif où la délicieuse marquisette était accompagnée de quiches, pizzas et autres cakes salés confectionnés par les « vallotois ».

Après avoir dégusté entrées, viandes grillées et desserts variés, le tout accompagné des boissons adéquates chacun a été maquillé en jaune et bleu afin d'accueillir avec gaité les musiciens de l'harmonie de Maringues, venus tester le tout nouveau goudron en un défilé mené par le doyen de la rue :

Bernard, magnifique avec son écharpe aux couleurs de l'ASM ! Une plaque « place de l'apéro » a été dévoilée au son de la Marseillaise et l'aubade s'est terminée au son de « joyeux anniversaire » pendant que le chef de la musique soufflait ses bougies sur un gros gâteau.

Les musiciens ont pu se rafraichir grâce à la bière et aux jus de fruits prévus pour les remercier et se réconforter en goûtant quelques spécialités locales.

Des régionaux de l'étape !

Les 2 plus jeunes participants

Après le départ des musiciens, les autochtones n'avaient plus qu'à se remettre à table pour continuer la fête jusqu'à tard dans la nuit !

Tous se sont donné rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau repas toujours plus convivial !

Direction la Casamance

La 9ème route de la solidarité et de l'amitié s'est élancée de la place de Jaude, à Clermont-Ferrand, le vendredi 5 novembre. Une belle aventure humaine...

Les véhicules sont partis de la place de Jaude pour 6500 km. 56 personnes étaient à bord, dont Jean-Marc Courbet conseiller municipal de Champeyroux. La caravane était composée de 25 Renault express accompagnés de véhicules de service.

Un raid ! oui, mais un raid pour la bonne cause. En effet, tous ces véhicules (chargés de matériel médical, de pièces détachées, de fournitures scolaires, de matériel informatique) seront offerts à des dispensaires de brousse qui n'ont pas les moyens matériels d'assurer l'évacuation des blessés vers les hôpitaux régionaux.

Il faut trouver le financement, des sponsors, des voitures d'occasion à remettre en état et à adapter aux routes de brousse, il est alors fait appel à des centres de formation professionnelle, à des lycées de mécanique automobile, des écoles d'apprentis et c'est dans le cadre d'un programme scolaire que ces voitures sont restaurées par les élèves (certains d'entre eux et des enseignants participent aux raids).

LE BLOC NOTES ADMINISTRATIF

Règlement salles communales

Les salles de chaque village ainsi que le barnum peuvent être réservés, en fonction de leur disponibilité, exclusivement par des personnes résidant dans la commune.
Pour cela, il suffit de s'adresser au responsable de chaque salle.
La location est pour une durée de 48h, toute journée supplémentaire entraînera une majoration de 30 €.
Une caution de 150 € est demandée lors de la réservation des salles de Villeneuve l'Abbé, Tyrande, Champeyroux et Buxerolles. Pour la salle polyvalente de St Ignat, une caution de 200 € est demandée.
Le règlement des salles a été modifié lors d'une séance du Conseil municipal afin d'insister davantage sur le respect du voisinage.

Salles	Responsables	Prix
Saint Ignat	Philippe Cartailler	200 €
Buxerolles	Marie-Laure Redon	80 €
Champeyroux	Elie Malval	60 €
Tyrande	Jean-Pierre Bellan	60 €
Villeneuve l'Abbé	Jean-Claude Seguin	60 €
Barnum	Philippe Cartailler	30 €

Poison pour les rats

Le poison pour les rats est à la disposition des administrés aux ateliers municipaux ainsi qu'auprès des adjoints de leur village.

Éclairage public

L'entretien et les réparations de l'éclairage public sont réalisés par une entreprise spécialisée : DOMAS – FORCLUM qui est sous contrat avec la Municipalité.
Chaque intervention représente un coût donc par souci de gestion responsable, l'entreprise est sollicitée pour des réparations groupées.
Par conséquent, si vous constatez le mauvais fonctionnement d'un lampadaire (ampoule hors service ou qui clignote), n'hésitez pas à le signaler à un élu qui fera remonter l'information.

Collecte des ordures ménagères

Les ordures ménagères (bacs verts) sont collectées tous les mardis. La collecte sélective des emballages recyclables (bacs jaunes) a lieu un vendredi sur deux.

En dehors de ces jours et une fois la collecte faite, merci de bien vouloir rentrer votre bac chez vous, ceci pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Passage au tout numérique en Auvergne

Notre région passera au tout numérique le 10 mai 2011
Qu'est ce que c'est :
Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT ou autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique)

Jusqu'au jour du passage.
Allumage progressif de nouveaux émetteurs TNT pour compléter et améliorer la couverture de votre région.

Le jour du passage 10 mai 2011
Arrêt de tous les émetteurs dans la nuit du 09 mai 2011 au 10 mai 2011 :
Les émetteurs analogiques seront éteints définitivement. Si vous n'êtes pas équipé pour le passage au numérique, vous ne recevrez plus les programmes TV.

Êtes-vous équipé ?
Si vous n'avez pas d'adaptateur TNT (Télévision Numérique Terrestre) ou de télé TNT intégrée, vous n'êtes pas équipé.
Si d'ici la date du passage au tout numérique de votre région, vous n'adaptez pas votre équipement télévisuel pour la réception numérique, vous ne recevrez plus la télévision.
Selon votre couverture TNT, vous aurez plusieurs choix possibles pour recevoir le bouquet TNT gratuit, ou plus de chaînes avec abonnement par :
- votre antenne râteau
- une parabole
- une offre ADSL
- une offre du câble

Pour recevoir la télé numérique avec votre antenne râteau, vous devez être couvert par la TNT, et être équipé d'un adaptateur TNT branché sur la prise Péritel, ou bien d'une télé « TNT intégrée » qui vous permettra de recevoir les 19 chaînes gratuites de la TNT

Prospectus non merci

Les prospectus et publicités intempestives remplissent inutilement vos boites aux lettres.

Refuser la pub c'est économiser une moyenne de 40 kg de papier par an. 40 kg de prospectus, c'est 40 kg de papier pour lesquels il faut, selon le procédé :

- 20 à 40 kg de bois,
- 200 à 600 litres d'eau,
- 120 à 240 kwh d'électricité,
- encre avec des métaux lourds,
- des adjuvants et colorants.

Le refus de pub c'est ne plus chercher son courrier dans un monceau de prospectus. Il suffit d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant STOP PUB mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. NOTEZ QUE CELA NE CONCERNE QUE LES IMPRIMES NON ADRESSES.

Plusieurs sociétés proposent par le biais de leurs sites Internet la possibilité de se procurer l'autocollant, soit en l'achetant en ligne, soit directement en l'imprimant.

* www.stopub.a3w.fr
* www.stoppub.fr

La télé-assistance

La télé-assistance est un dispositif composé d'un boîtier relié à une prise téléphonique et d'un petit boîtier portable. Il permet d'alerter le SAMU et les pompiers en cas de chute, de malaise ou d'urgence médicale. Plus simple que le téléphone, il permet à l'utilisateur de joindre les secours à n'importe quelle heure en pressant le bouton situé sur un boîtier portatif.

La téléassistance s'adresse aux plus de 65 ans (à partir de 60 ans pour les personnes déclarées inaptes au travail et reconnues handicapées à plus de 80 % par la commission des droits et de l'autonomie). Elle peut également s'adresser à des couples réunissant ces conditions. Cette disposition concerne 10 % des abonnements. 77 % des abonnés sont des femmes et 23 % sont des hommes.

L'installation du dispositif est gratuite et le coût de l'abonnement est modulé en fonction des ressources de la personne ;

Cette politique est menée en partenariat avec les communes qui participent financièrement. Ainsi les dossiers de demande sont à retirer à la mairie de Saint Ignat.

SBA
Ensemble au service de l'environnement

COLLECTE DES DÉCHETS

Calendrier des collectes 2011

St-Ignat

Jours de collecte des ordures ménagères

ordures ménagères

Jours de collecte sélective des emballages recyclables

collecte sélective

Janvier

1	S	Férié
2	D	
3	L	
4	M	O.M.
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	O.M.
12	M	
13	J	
14	V	C.S.
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	O.M.
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	O.M.
26	M	
27	J	
28	V	C.S.
29	S	
30	D	
31	L	

Février

1	M	O.M.
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	O.M.
9	M	
10	J	
11	V	C.S.
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	O.M.
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	O.M.
23	M	
24	J	
25	V	C.S.
26	S	
27	D	
28	L	

Mars

1	M	O.M.
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	O.M.
9	M	
10	J	
11	V	C.S.
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	O.M.
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	O.M.
23	M	
24	J	
25	V	C.S.
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	O.M.
30	M	
31	J	

Avril

1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	O.M.
6	M	
7	J	
8	V	C.S.
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	O.M.
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	O.M.
20	M	
21	J	
22	V	C.S.
23	S	
24	D	
25	L	Férié
26	M	O.M.
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	

Mai

1	D	Férié
2	L	
3	M	O.M.
4	M	
5	J	
6	V	C.S.
7	S	
8	D	Férié
9	L	
10	M	O.M.
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	
17	M	O.M.
18	M	
19	J	
20	V	C.S.
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	O.M.
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	
31	M	O.M.

Juin

1	M	
2	J	Férié
3	V	C.S.
4	S	
5	D	
6	L	
7	M	O.M.
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	Férié
14	M	O.M.
15	M	
16	J	
17	V	C.S.
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	O.M.
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	O.M.
29	M	
30	J	

La collecte du bac vert a lieu l'après-midi entre 13h30 et 22h15. Vous avez donc jusqu'à 13h pour sortir votre bac. Toutefois, nous vous conseillons de le sortir la veille au soir.

La collecte du bac jaune est organisée le matin entre 4h30 et 13h15. Merci de sortir votre bac la veille au soir.

Pour la collecte, merci de bien respecter le point de présentation et de présenter votre bac les poignées dirigées vers la chaussée.

Les collectes prévues les jours fériés sont assurées le mercredi de la semaine correspondante.

Juillet

1	V	C.S.
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	O.M.
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	O.M.
13	M	
14	J	Férié
15	V	C.S.
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	O.M.
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	O.M.
27	M	
28	J	
29	V	C.S.
30	S	
31	D	

Août

1	L	
2	M	O.M.
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	O.M.
10	M	
11	J	
12	V	C.S.
13	S	
14	D	
15	L	Férié
16	M	O.M.
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	O.M.
24	M	
25	J	
26	V	C.S.
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	O.M.
31	M	

Septembre

1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	O.M.
7	M	
8	J	
9	V	C.S.
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	O.M.
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	O.M.
21	M	
22	J	
23	V	C.S.
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	O.M.
28	M	
29	J	
30	V	

Octobre

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	O.M.
5	M	
6	J	
7	V	C.S.
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	O.M.
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	O.M.
19	M	
20	J	
21	V	C.S.
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	O.M.
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

Novembre

1	M	Férié
2	M	O.M.
3	J	
4	V	C.S.
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	O.M.
9	M	
10	J	
11	V	Férié
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	O.M.
16	M	
17	J	
18	V	C.S.
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	O.M.
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	O.M.
30	M	

Décembre

1	J	
2	V	C.S.
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	O.M.
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	O.M.
14	M	
15	J	
16	V	C.S.
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	O.M.
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	Férié
26	L	
27	M	O.M.
28	M	
29	J	
30	V	C.S.
31	S	

Pour toute information, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.sba63.fr

QualiTri

éco-systèmes · éco emballages · PUY-DE-DÔME CONSEIL GÉNÉRAL · ADEME

service communication du SBA-automne 2010

+ d'infos ?
sbacontact@sba63.fr
0 800 831 181

ÉTAT CIVIL 2010

Naissances

BIZOUERNE Cassie	23.02.2010
LARTIGAUD Mahé Patrick Jean-Claude	03.03.2010
ACUANA Antoine	27.03.2010
VINET-VALENCONY Angéline Glwadys Maëva	31.03.2010
VIGIER Léo	07.04.2010
MESNAGER Matteo Jules Valentin Julien	27.04.2010
DROUILHET Ruben	03.06.2010
LISAY Thomas	14.06.2010
SAGNE Maxence	23.06.2010
LEPINE Kaïsse Fabien	21.09.2010
CAUSSAN Clémence Marie	22.09.2010
DOZOLME Thomas Jules	13.11.2010

Mariages

BEAUME ÉRIC avec DAGUILLON Sandrine Anna Marguerite	08.05.2010
ZORER Arnaud avec BARBIER Céline Marie Madeleine Annie	22.05.2010
FERRAND Ludovic Olivier avec DAGUILLON Corinne Valérie Claudia	03.07.2010

Décès

ALEXANDRE Jean-Marie	02.02.2010
MASSON Veuve BOROT Jeanne Madeleine Francine	22.02.2010
PICANDET Robert Louis	22.05.2010
DARENNE Maurice Joseph	25.06.2010
AMBLARD Claude Antoine Louis	18.07.2010
VERREAUX Fernand Lucien	08.08.2010
ROYAT Veuve FUGIER Madeleine Jeanne Irma	17.08.2010
LIORET Jean-Louis	22.10.2010
GOTON Michel Jules	07.11.2010

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2011

Associations de la commune de Saint-Ignat

07 janvier	Voeux de la Municipalité
09 janvier	Galette des rois « **CCAS** »
29 janvier	Banquet des **Pompiers** – Saint-Ignat - Saint-Laure
05 Février	Loto « **Entente sportive du foot** » à Surat
12 février	Soirée Potée « **Comité des fêtes** »
27 février	Concours de belote « **Compagnons du Four** » de Champeyroux à Saint-Ignat
05 mars	Repas de la chasse « **Buxerolles - Saint-Ignat – Tyrande** »
19 mars	Repas de la chasse « **Villeneuve-l'Abbé - Champeyroux** »
26 mars	Repas « **École publique et communale** » à Saint-Ignat.
02 avril	Nettoyage de Printemps
29 avril - 1er mai	Marché aux Fleurs « **École publique et communale** » à Saint-Ignat
1 mai	Journée au profit d'une association à but caricatif « **Comité des fêtes** »
08 mai	Armistice de 1945
21 mai	Journée de préparation pour les orties « **Comité des fêtes** »
05 juin	Repas de Buxerolles
12 juin	Assemblée Générale « **Entente sportive du foot** » à Saint-Ignat (salle non fixée)
19 juin	Kermesse « **École publique et communale** » à Champeyroux.
19 juin	Repas de Villenuve l'Abbé
25 juin	Feux de la Saint-Jean « **Compagnons du Four** » à Champeyroux
26 juin	Méchoui « **Compagnons du Four** » à Champeyroux.
14 juillet	Fête nationale
16 juillet	Concours de pétanque « **Entente sportive du foot** » à Surat
03 août	Don du sang à Surat
28 août	Marché de la ligue contre le cancer
04 septembre	17ème Fête européenne de l'ortie & 5ème Journée du miel « **Comité des fêtes** »
17 septembre	Repas de Saint-Ignat
24 - 25 septembre	Repas à thème « **Sur les Pas de Romane** » à Saint-Ignat
01 - 02 octobre	Réservée « **Sur les Pas de Romane** » à Saint-Ignat
15 & 16 octobre	Fête du pain « **Compagnons du Four** » à Champeyroux
05 & 06 novembre	Week-end du goût « **Sur les Pas de Romane** » à Saint-Ignat
11 novembre	Armistice de 1918
12 novembre	Repas dansant « **Entente Sportive du Foot** » aux Martres sur Morge
20 novembre	Loto « **Comité des fêtes** »
01 décembre	Repas de Noël « **Club de l'Amitié** »
03 décembre	Repas du Four de Villeneuve-l'Abbé
03 & 04 décembre	Marchés de Noël « **Comité des fêtes** »
09 décembre	Spectacle de Noël « **École publique et communale** » à Saint-Ignat
10 décembre	Repas de Noël « **CCAS** »
16 -17 & 18 décembre	Corrida & Illuminations « **Compagnons du Four** » Champeyroux

Nous espérons que ce bulletin 2010
vous apportera entière satisfaction.
Nous tenons à remercier toutes celles
et ceux qui ont contribué à sa rédaction.
Sans eux, nous ne pourrions rendre compte avec autant
de détails des événements qui ont marqué
la commune durant cette année.
Pour finir, nous vous souhaitons à tous
d'agréables fêtes de fin d'année et
nos meilleurs vœux pour 2011.

Marie-Laure Redon
Corinne Dru
Colette Nouhen
François Boileau

Mairie

Secrétariat ouvert
Lundi de 15H à 17H
Mercredi de 10H à 12H30
Jeudi de 15H à 18H30
le 1er samedi du mois de 10H à 12H
Nous vous rappelons que,
sauf situation exceptionnelle,
les conseils municipaux
se dérouleront les derniers **vendredis**
de chaque mois.
Tél : **04.73.63.82.61** - Fax : **04.73.33.29.14**
E-mail : mairie.st.ignat@wanadoo.fr

Directeur de publication : Philippe Cartailler
Imprimerie : J'Imprime - 63800 Cournon d'Auvergne
Tirage : 450 exemplaires
Dépôt légal : 4e trimestre 2010
Toute reproduction, même partielle des textes, photos ou toute autre pièce de ce bulletin,
par n'importe quel procédé que ce soit, est interdite.

Buxerolles
Tyrande
Saint-Ignat
Champeyroux
Villeneuve
La Côte-Rouge